

**ENQUÊTE**



Rita Maria Zniber.

**Rita Maria Zniber au centre d'une affaire d'usurpation de signature de son défunt mari**

# Une femme de biens contestée par les siens

La présidente de Diana Holding est impliquée dans une affaire troublante: La falsification de signature du fondateur du groupe décédé en 2016. La justice en première instance et en appel a donné raison aux héritiers qui sont déterminés à aller jusqu'au bout pour défendre leurs droits dans ce qui ressemble à une tentative de captation d'héritage. Récit ... **P8/9**

# le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quatorzième année N°632 vendredi 15 janvier 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Confus **DE CANARD**

## La Samir sans essence

**P3**

L'entretien - à peine fictif de la semaine

**Abdelaziz Omari**

## « Je vais colmater les brèches » **P11**



Le Maroc attend et s'interroge

## Mais où est passé le vaccin ? **P4**



Déconfiné de Canard

Côté **BASSE-COUR**

Le covid dope les réserves en devises **P5**

Casa-port perd son vernis... **P6**

L'humanité sans immunité **P11**

## Le naufrage de la démocratie locale à Casablanca

# Faut-il juger les coupables ?



Abdelaziz Omari, maire de Casablanca.

Les dégâts colossaux provoqués par les dernières précipitations dans plusieurs arrondissements de la métropole ne sont pas seulement dus aux conditions météorologiques. L'impéritie locale, culture bien enracinée chez les élus, y est pour beaucoup... **P10**

## LES ÉTATS-UNIS OUVRENT LEUR CONSULAT À DAKHLA

PENSES-TU QUE LES AMÉRICAINS VONT INAUGURER QUELQUE CHOSE À TINDOUF ?

OUI, LA FIN DE TA SALE RACE, IMBÉCILE !



ZAG

# FIBRE OPTIQUE Jusqu'à 200 Méga



Connexion  
illimitée  
24h/24



Jusqu'à  
**10h**  
vers mobile national  
et international



Appels  
illimités  
vers fixe

**Télé HD**

Téléchargement  
instantané

[www.iam.ma](http://www.iam.ma)

100 méga à 500 dh/mois 200 méga à 1000 dh/mois



# Confus de Canard



## La Samir sans essence



Abdellah Chankou



La renationalisation de la Samir! C'est la dernière fausse bonne idée développée par certains bien-pensants économiques et politiques pour faire sortir ce dossier complexe de l'ornière. Une situation qui dure depuis plusieurs années faute de repreneur. Les candidats à la reprise ont défilé les uns après les autres. Pour finalement jeter l'éponge. Mais qui voudrait réellement d'une entreprise à l'arrêt depuis août 2015 ? Une telle boîte, frappée de paralysie depuis de nombreuses années, est-elle encore viable, sachant que le redémarrage de la production est plus qu'hypothétique? Mais qu'importe ! A en croire les défenseurs de cette proposition, emmenés par l'économiste Najib Akesbi, le retour de la Samir dans le giron de l'État permettrait à ce dernier d'expié le «péché originel» de sa privatisation qu'ils considèrent comme une faute politique. Or, ce n'est pas la cession de cette entreprise publique, dans l'absolu, qui est problématique mais plutôt la manière scandaleuse dont elle a été gérée par ses actionnaires saoudiens. Al Amoudi, Baamer et consorts, plutôt que de s'inscrire dans une logique de développement et de modernisation de l'outil de production conformément au cahier des charges, se sont rendus coupables au fil des années d'une série

**Une relance de l'activité de la Samir semble relever de la gageure, tant les chances de son sauvetage semblent compromises. Le seul espoir d'une sortie d'impasse réside peut-être dans un projet de reconversion du site du raffinage en station balnéaire.**

d'actes délictueux qui dessinent les contours d'une faillite frauduleuse. D'un point de vue économique, la faillite de la Samir est un non-sens, voire une aberration, car évoluant dans un marché monopolistique avec une offre claire et régulière émanant des distributeurs des produits pétroliers. Pour des raisons incompréhensibles pour le commun des observateurs, les pouvoirs publics ont laissé les prédateurs saoudiens agir à leur guise dans une forme de bienveillance coupable qui a neutralisé toutes les alertes et conduit au gâchis financier monumental que l'on sait. Pour une société cotée en Bourse, censée émettre des warnings au premier dysfonctionnement, il y a de quoi se poser des questions et quelles questions !

Une chose est sûre : Cette panne, qui n'avait pas lieu d'être, fait engager la responsabilité d'une ribambelle d'acteurs économiques et de décideurs politiques qui doivent normalement rendre des comptes. Si les repreneurs étaient autres que Saoudiens, la Samir n'aurait certainement pas subi le massacre dont elle a été victime et n'aurait pas été obligée par conséquent de mettre la clé sous la porte. Là réside sans doute, avec le recul, l'erreur d'appréciation même si à l'époque les Saoudiens représentaient aux yeux du pouvoir politique le meilleur partenaire pour la Samir. N'en déplaise aux partisans de la renationalisation de l'entreprise, le raffinage contrairement au pétrole n'est pas un outil stratégique et il ne tient qu'à l'État de renforcer la sécurité énergétique du pays par l'augmentation de ses capacités de stockage. Nul besoin que la réserve stratégique de pétrole (RSP) soit détenue directement par l'État ; un opérateur national du secteur peut remplir cette mission dans le cadre d'un cahier des charges précis, par le recours aux importations des produits raffinés qui approvisionnent d'ailleurs le marché local depuis l'instauration en décembre 2015 de la libéralisation du secteur des hydrocarbures. Reste que le problème de la Samir a traîné plus que de raison alors qu'il nécessitait une intervention énergique et sérieuse du gouvernement pour lui trouver une issue convenable, surtout pour ce qui concerne le volet social. Les 900 employés de la Samir continuent, en effet, à être payés par l'État nonobstant leur condamnation au chômage technique depuis l'arrêt de la production il y a près de 6 ans. Cette situation, pour le moins curieuse, traduit une absence de vision gouvernementale sur le plus grand scandale du pays des deux dernières décennies.

Une relance de l'activité de la Samir semble relever de la gageure, tant les chances de son sauvetage semblent compromises. Le seul espoir d'une sortie d'impasse réside peut-être dans un projet de reconversion du site du raffinage en station balnéaire. Vivement l'avènement de «Samira Bay». Voilà qui est de nature à redonner à cette charmante ville côtière qu'est Mohammédia sa douceur de vivre d'antan, empoisonnée justement par la raffinerie et d'autres industries polluantes, et restaurer sa vocation de cité où il fait bon vivre et passer des vacances. ●



# Côté BASSE-COUR



## Le Beurgois GENTLEMAN

### Khouribga, une ville française... (27)

**N**ous célébrons le centenaire de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. Inaynar Lotti comme le nomment les indigènes des Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, est conscient du caractère exceptionnel de l'Office, prononcé « Loufisse » par les autochtones, et décide d'en confier l'exploration et l'exploitation au seul "Magasin" (ma5zen) afin d'éviter la rapacité du secteur privé. A la veille de la 1ère guerre mondiale 1914-1918, au Maroc, trois zones de Bled Siba échappent encore à Lyautey et menacent la stabilité du Maroc : Taza bloque l'accès à l'Algérie ; les Zayanes empêchent l'accès à Khénifra ; à Marrakech, El Hiba conteste le remplacement du sultan Hafid par son demi-frère Youssef. Lyautey va soigner l'image du nouveau Sultan Youssef et recréer la dignité de la fonction mise à mal par ses demi-frères Abdelaziz et Hafid : il éloigne les zéropeens venus pour leur vendre des automobiles et organiser de fastueux dîners arrosés de bulles mises au point en 1670 par le moine bénédictin Dom Pérignon. Lyautey les remplace par des dignitaires marocains. Il ne s'est pas trompé dans son choix, car le tempérament d'honnête homme du sultan Youssef est à la hauteur de ses attentes. Lyautey restaure la grande prière du vendredi, avec le cérémonial antique. Il lui fait célébrer les fêtes religieuses avec respect des traditions comme le faisait son père Hassan 1er. Les Glaoui sont des personnages retors qui vont encombrer tout le monde pendant près d'un demi-siècle. Après s'être assuré que les Glaoui ne vont pas lui casser les siennes, Lyautey affronte les dix mille guerriers d'El Hiba et les met en déroute. Le 1er octobre, Lyautey fait son entrée triomphale à Marrakech et découvre les délices de ses palais et de ses jardins. A la suite de ces hauts faits, les honneurs pleuvent sur Lyautey : il est nommé maréchal, élu à l'académie française, reçoit la légion d'honneur, etc. Les politiciens, ses ennemis d'hier, le pressent d'en finir avec les autres tribus du Bled Siba. Il refuse : « Le Maroc ne doit pas se traiter par la force seule... Je me garderai bien d'aller m'attaquer à des régions qui sont "en sommeil", qui se mettraient en feu si j'y pénétrais en me coûtant beaucoup de monde et de peine... Si l'opinion impatiente préfère les coups d'éclat prématurés à cette méthode plus lente mais si sûre, on n'avait qu'à ne pas m'envoyer ici ». Lyautey privilégie l'utilisation des goums (de l'Arabe 9aoum قوم) recrutés dans les tribus. Lyautey fixe leur statut en 1913. Les goums aident à établir les contacts avec les tribus rebelles de Bled Siba. L'adhésion des populations, il compte l'obtenir par le développement des régions.

L'urgence au Maroc en 1913, ce sont les infrastructures: routes, chemin de fer, ports et villes. Il consulte les indigènes, les informe de ses projets. Il consacre des journées entières à s'entretenir avec les chefs religieux, les commerçants, les notables, qu'il séduit par la franchise et l'attention avec laquelle il les écoute. Quand il ne peut pas faire autrement, il recourt à la force. Son projet de liaison ferroviaire avec l'Algérie se heurte aux rebelles de Taza. Il faut l'armée pour sécuriser le parcours. Il réussit au prix de durs combats et est rejoint par les forces venues d'Algérie. En juin, il libère Khénifra.

Lyautey va être stoppé net par la première Guerre mondiale 1914-1918. Après avoir été informé par les politiciens belliqueux, Lyautey, réagit comme le socialiste Jean Jaurès et pique une crise : « Mais ils sont fous ! Une guerre entre Européens, c'est une guerre civile... C'est la plus énorme ânerie que le monde ait jamais faite ! ». Jean Jaurès sera assassiné par l'extrême droite qui lui reprochait son pacifisme en le traitant de « gonze » (cf. Le Canard Libéré - Les dinosaures de Jaurès Park - numéro 357 à 384). ● (A suivre)

**Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)**

## Le Maroc attend et s'interroge

### Mais où est passé le vaccin ?

**M**ais où est passé le vaccin chinois de la marque Sinopharm ? Donné à chaque fois pour imminent par des canaux plus ou moins officiels, il n'a pas l'air d'avoir pris le chemin du Royaume. Ce retard pour le moins incompréhensible s'est répercuté sur la campagne de vaccination que le Maroc était pourtant l'un des premiers pays à avoir annoncé (dès le 9 novembre sa mise en place). Prévue pour le 4, puis le 20 décembre avant d'être programmée de nouveau pour la fin de l'année. Nous sommes en janvier et toujours pas le moindre flacon de la piqûre chinoise... La cargaison se serait-elle égarée ou volatilisée en route ? Un site électronique a même avancé l'hypothèse d'un détournement de la marchandise sur le tarmac d'un aéroport étranger... Le précieux liquide doit susciter des vocations de la pirate version corona... Résultat : la campagne de vaccination, qui commence à tourner à la farce, a du plomb dans l'aile alors que de nombreux pays occidentaux et arabes ont commencé depuis plusieurs semaines à administrer la piqûre à leurs populations. Mais quelle est donc la raison de ce retard ou annulation qui ne dit pas son nom ? Aucune. Le ministre de la Santé Khalid Ait Taleb,

interpellé à plusieurs reprises sur ce problème, n'a pas fourni d'explication. Bonjour la transparence ! Et pour occuper une population qui commençait à s'impatienter, non sans inquiétude, le gouvernement a mis en route avec succès des campagnes des simulations de l'opération de vaccination et même des simulations de



transport réfrigéré de vaccins. Déjà ça de gagné! Un gouvernement qui fait semblant vaut mieux qu'un gouvernement qui semble ne rien faire. Au moins, l'exécutif islamiste ne reste pas les bras croisés, il a travaillé dur pour masquer son grand ratage. Aux dernières nouvelles, les 10 millions de doses du vaccin de Sinopharm, destinées au personnel de première ligne, relè-

veraient de l'histoire ancienne. Et c'est un responsable de la Santé qui l'a laissé entendre en promettant l'arrivée vendredi 15 janvier d'un lot d'un million de doses du vaccin AstraZeneca. Quant à M. Taleb, il a décidé au nom de la visibilité de ne s'engager sur aucune date. Ni d'arrivée du vaccin ni de calendrier de vaccination. Vive l'incertitude. Et le vaccin chinois ? C'était juste une chinoiserie déjà périmée ? ●

## Smart Agriculture/R&D

### OCP et le Chinois Forbon s'associent

**L**e groupe OCP et le groupe chinois Hubei Forbon Technology (Forbon) ont annoncé la signature d'un accord pour la création d'une joint-venture (JV) détenue à parts égales. Cette entreprise commune opère dans le domaine de la R&D et vise le développement de nouvelles générations d'engrais ainsi que la promotion d'une agriculture intelligente (Smart Agriculture). Située au sein de la « East Lake New Technology Development Zone » à Wuhan (Chine), la JV bénéficiera d'un accès privilégié à l'écosystème d'innovation chinois, considéré comme l'un des plus dynamiques en termes de R&D dans le domaine de l'agriculture. A travers cette JV, OCP et Forbon visent à établir un partenariat pour le développement d'engrais de nouvelle génération et de solutions digitales pour l'agriculture en s'appuyant sur leurs capacités d'innovation. Ce partenariat profitera également de l'écosystème d'innovation dynamique du parc Biolake de l'Optic Valley, pour explorer des solutions agricoles durables visant à mettre à disposition des agriculteurs des formulations d'engrais sur mesure, des bonnes pratiques agricoles et des services digitaux qui répondent à leurs besoins. ●



## Covid : Le Japon s'offre sa souche

**A**lors que des mutations du coronavirus ont d'ores et déjà été repérées au Royaume-Uni et en Afrique du Sud, un troisième variant du virus a été détecté au Japon. Quatre personnes infectées ont été identifiées et le degré de contagiosité de cette nouvelle variante reste pour le moment inconnu, selon le ministère de la Santé japonais.

« Pour le moment, il n'y a aucune preuve montrant que le nouveau variant découvert chez ces passagers en provenance du Brésil soit plus contagieux », a déclaré Takaji Wakita, directeur de l'Institut national des maladies infectieuses japonais. Les individus contaminés revenaient d'un voyage de l'État de l'Amazonas lorsqu'elles ont été testées positives à la Covid-19 à leur arrivée à l'aéroport Haneda

de Tokyo, le 2 janvier dernier. A ce rythme, chaque pays aura sa propre souche et l'humanité serait ainsi condamnée à « survivre avec » pendant de longues années... Reste

à savoir si les vaccins conçus par les différents laboratoires sont réellement efficaces contre les nouvelles souches de ce qui ressemble à un coronavicioux... ●





# Côté BASSE-COUR



**COUP  
DE BEC**

Le Parti du bon sens (56)

## Le baroud d'honneur de trump !



Par **Nouredine Tallal**

**L**haj Miloud l'a appris avec stupéfaction cette semaine, les comptes de Donald ont été bloqués... Et le sont restés pendant plusieurs jours ! On parle bien des comptes de Donald Trump, absolument... Pas de ses comptes bancaires, en tout cas, pas encore ! Et puis,

l'homme est suffisamment habile pour avoir probablement déjà dissimulé l'essentiel de sa fortune aux îles Caïman, sous des noms d'emprunt, pour échapper à la vigilance de Mélanie, et à la voracité du fisc ! Comme l'aurait fait tout bon Raïs arabe... Ou peut-être dans des banques iraniennes ou Nord-Coréennes ! C'est encore là qu'on risque le moins d'aller les chercher ! Nous parlons des comptes qu'il détient sur les réseaux sociaux... Au début, Lhaj Miloud croyait, tout comme vous, qu'il n'était pas encore bien réveillé, ou qu'il s'agissait d'un poisson d'avril qui s'invitait à la fête prématurément... Mais non, la nouvelle était on ne peut plus véridique ! On a censuré l'homme le plus puissant des Etats-Unis, donc de la planète ! Et il en avait des comptes ! Sur facebook, twitter, twitch et snapchat ! Sur plusieurs réseaux aux noms barbares que Lhaj Miloud a découverts en même temps que vous, les amis ! Comptes qu'il utilisait sans modération pour faire part au plus grand nombre de sa vision, et de ses projets pour l'Amérique et le monde... Comptes que les chancelleries et les rédactions du monde entier scrutaient quotidiennement, minute par minute, avec angoisse ou délectation, à l'affût du tweet ravageur qui allait faire disjoncter les bourses, ou donner des sueurs froides aux états-majors des puissances tant alliées qu'hostiles à l'oncle Sam !

Oui, mes amis, un blocage de comptes, il n'y a pas qu'à vous que ça arrive ! Il faut dire que l'homme s'en servait abondamment pour chauffer à blanc ses troupes, voire les appeler à la révolte... Par exemple, en qualifiant ses partisans de patriotes, et en leur faisant part de sa décision de ne pas participer à l'intronisation de Joe Biden, le 20 Janvier prochain ! La goutte d'eau qui allait faire déborder le vase, et transformer la grande démocratie américaine en une vulgaire république bananière ! Pourquoi ? Parce que les fidèles de Trump, pour qui ses tweets sont parole d'évangile, ne se sont pas fait prier pour passer à l'action, en envahissant le Capitole, dans la nuit du jeudi 07 Janvier... On a du mal à le croire, mais comme pour la Bastille en son temps, la prise du Capitole a bien eu lieu, même si ce fut pour une très courte durée, par une horde de petits blancs paumés, qui ne sont faits inoculer par le chef le virus du refus de la défaite du chef ....

Parce que Trump ne voulait pas en démordre... Il tenait à rester à la barre à n'importe quel prix ! Le très spécial président américain et représentant de l'Amérique dite profonde s'est-il trompé de lieu et d'époque ? Nous ne sommes plus dans les années trente, où le futur führer faisait brûler le Reichstag, symbole d'une démocratie qu'il considérait comme corrompue et décadente... Ni dans l'Espagne post-franquiste de 1981, où un certain colonel Tejero dégainait son arme en plein Cortes, en réclamant le retour au franquisme pur et dur, avant que le jeune Roi Juan Carlos ne se pose en garant de la jeune démocratie espagnole ! Devenant ainsi le héros et le sauveur du pays, aux yeux des démocrates du monde entier... Depuis, il a connu, il est vrai, une lente déchéance, pour finir

exilé dans le petit Etat des Emirats Arabes Unis... Symbole de la démocratie, s'il en est !

Certains s'inquiètent désormais sérieusement pour la santé mentale de l'ancien président, et en appellent à sa destitution pure et simple, avant la date officielle de passation des pouvoirs le 20 janvier... D'autres en sont à se demander si le code nucléaire est toujours en sa possession, craignant peut-être qu'il ne fasse tout sauter dans un grand feu d'artifice atomique ! Ils en appellent à son changement immédiat, considérant, sans doute, que l'opération s'apparente à une modification de code confidentiel d'une carte de retrait, au guichet automatique du coin !

Dément, le président américain, vraiment ? Pourtant, son bilan n'est pas mal du tout ! Certes, on peut dire ce qu'on veut de sa tendance à la mégalomanie, et de ses postures clownesques qu'un Mussolini, ou plus près de chez nous, feu Kadhafi n'auraient pas désapprouvées, mais sur le fond, c'est du lourd ! Trump a ramené la paix sur plusieurs fronts, rapatrié des milliers de boys, et fait casquer les Saoudiens pour la « protection » qu'il leur assure contre l'épouvantail iranien. Il a bouclé son mandat en beauté en faisant signer le deal du siècle, même si on peut penser ce que l'on veut de la pérennité de cette paix dont les principaux concernés sont exclus ! Il a aussi fait ami-ami avec cet autre amuseur des foules, tout aussi pittoresque, qu'est le leader Nord-Coréen... Et enfin, il a réconcilié les Saoudiens et les Qataris, ces frères ennemis du Machrek, qui n'arrêtaient pas de jouer à qui a la plus grosse ! On aimerait d'ailleurs qu'il mette les derniers jours de son mandat à profit pour en faire de même au Maghreb, où une pression « amicale » sur une certaine junte, nostalgique de la guerre froide, serait la bienvenue !

Trump a donc été bloqué comme un vulgaire internaute, ou un fou dangereux qui risque d'échapper à tout contrôle... Mais pour quelques jours seulement, rassurez-vous ! Il a déjà retrouvé l'accès à son compte, pour procéder à un rétro-pédalage en règle, traitant même ses partisans, qu'il qualifiait la veille encore de patriotes, de hors la loi, passibles de poursuites... Comme quoi, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis et de ton... Et si l'homme est peut-être « fou », il est loin d'être un imbécile ! Il a donc fait mea culpa en admettant enfin sa défaite, par le biais d'un nouveau tweet, comme il se doit, tout heureux de s'adonner à nouveau à son occupation favorite ! Comme quoi, pour ramener à la raison le plus frondeur des internautes, il suffit de le sevrer de réseaux sociaux pendant quelques jours... Fut-il le président des Etats-Unis ! Addiction, quand tu nous tiens !

Dans cette psychose quasi-générale, il n'y a que les Arabes pour faire preuve d'empathie envers leur ami et protecteur, qui leur rappelle le bon vieux temps des Raïs baroudeurs... Des Nasser, Saddam et autre Kadhafi... Lesquels, pour le coup, ont mal fini, étant aussi imbéciles que déments ! Quant à Lhaj Mouloud, il ne se considère pas fondé à se prononcer sur la santé mentale du très bientôt ex-président des Etats-Unis... Il laisse cette délicate mission aux experts en la matière, à qui il souhaite bien du courage... Du pain sur la planche en perspective ! Lhaj Miloud, lui, ne demande qu'une seule chose, c'est que les décisions importantes prises par Trump en cette fin de mandat ne soient pas invalidées pour cause de démence. Suivez mon regard ! Il ne nous reste plus qu'à croiser les doigts ! ●

## Le corona dope les réserves en devises du Maroc

**L**a fermeture des frontières nationales en raison de la crise sanitaire a finalement du bon. Les restrictions qui frappent durement le secteur du tourisme et des voyages ainsi que le recul des importations se sont traduits par une réduction notable de la pression sur la réserve en devises du Maroc. Preuve, les avoirs de réserves officiels ont atteint un plus haut historique de 317 milliards de dirhams (MMDH). « L'insuffisance de liquidité du système bancaire s'est améliorée en ce début d'année 2021 sous l'effet de l'appréciation des réserves de change. En effet, les avoirs de réserves officiels ont atteint un plus haut historique à 317 MMDH », expliquent les analystes Attijari Global Research (AGR) dans leur dernier « Hebdo Taux » pour la semaine allant du 4 au 7 janvier 2021. Résultat : Bank Al Maghrib a réduit ses

avances à 7 jours de 8,2 MMDH à 36,5 MMDH tout en maintenant stables ses interventions à plus long terme, notamment les pensions livrées, les prêts garantis et les Swap de change.

BAM porte le montant total de ses interventions hebdomadaires à 81,1 MMDH contre 89,2 MMDH une semaine auparavant, satisfaisant ainsi la totalité de la demande du système bancaire, précise AGR, notant que dans ces conditions, les taux monétaire, interbancaire et MONIA (Ndlr, Moroccan Overnet Index Average : indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor), demeurent équilibrés à 1,50% et 1,42% respectivement. Le Covid c'est bon pour la santé financière du pays ? ●





# Côté BASSE-COUR



## Texte de l'Oie

Humour et sarcasme au temps du Coronavirus (16)

### Être d'aplomb versus Péter les plombs

**D**ans la vie, nous sommes constamment en quête d'un modèle ou d'un archétype des choses, parce qu'il n'y a plus d'originalité dans ce monde et que la vie s'organise comme bon lui semble. Coronavirus est la plus grande épreuve que la vie - ou Dieu - nous ait infligée; nous allons droit à la collision puisque nous ne pouvons prévoir ni ses manœuvres ni ses ramifications.

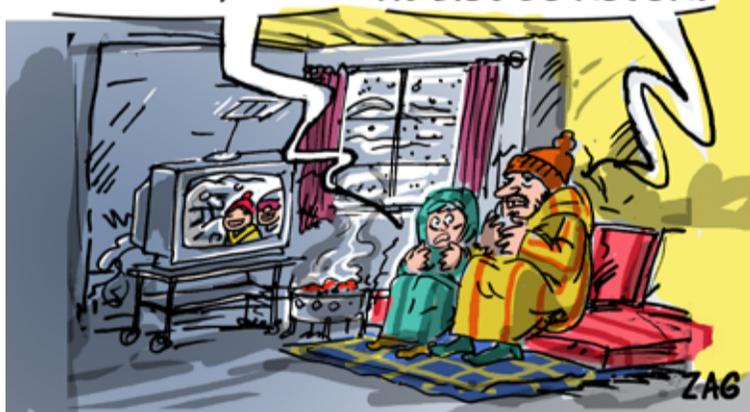
De là, nous sommes très mal à l'aise avec nous-mêmes, et nous sommes incapables de nous regarder en face. L'accumulation de sensations indéfinissables et d'expériences personnelles fait de nous une espèce fragile programmée pour ne pas se réprimer: la fragilité nous pousse à tout. Tout le monde a beau être parfait, personne ne l'est autant qu'il le croit. Nous nous évertuons à parler profusément comme si nous sommes à la recherche de quelqu'un qui puisse nous écouter et éponger nos craintes; nous avons constamment besoin de l'effet cathartique. On se demande si c'est notre ego ou de l'inconscience, mais visiblement nous avons un talent distingué pour flatter notre amour-propre.

Nous sommes obligés de vivre avec ce qui nous hante à l'intérieur, et pour nous protéger de nos souffrances, nous nous fions à des fantasmes conscients et aveugles comme le mal et la vengeance. Par exemple, les hommes qui se complaisent à violenter les femmes, sont généralement des personnes soumises dans leur vie professionnelle. Comparez aussi la façon dont une personne accède à un poste et sa manière de se comporter une fois qu'elle l'a. La désillusion... la vanité de ses propos limite sa propension à l'intégrité. C'est un peu comme ces loosers qui trinquent avec les héros et croient pouvoir ainsi farder leur lâcheté. La souffrance et la douleur sont inépuisables ... continuons à les solliciter pour défoncer encore plus notre fragilité ... et si on arrive à surmonter certaines étapes ce n'est qu'à l'aide de remontants chimiques, un autre fantôme aussi sombre que les précédents. Bref, beaucoup font semblant que tout va bien et certains ne font aucun semblant de rien. Pour beaucoup, il est difficile de tourner la page et de remettre les idées en place, mais à force de gueuler et de pester, nous risquons de nous froisser un muscle ou de nous fendre le cœur. L'idéal serait qu'une crise, comme cette saloperie de maladie, puisse déboucher sur une profonde transformation et une régénérescence de notre espèce, mais c'est pratiquement impossible avec des gens qui n'ont d'intérêt que pour la parlote, la provoc, les joujoux et la frime. ●

Lahcen Ouasmi, Casablanca, 1er janvier 2021. l.ouasmi@flbenmsik.ma

### LE MAROC TRAVERSÉ PAR UNE GRANDE VAGLIE DE FROID

JE VEUX COURIR SUR LA NEIGE COMME EUX, PAPA!  
LEUR NEIGE EST SPÉCIALE, VA NOUS CHERCHER DU BOIS AU LIEU DE RÊVER!



### La gare Casa-Port perd son vernis...

**C**asablanca a fuité de partout suite aux dernières pluies qui se sont abattues sur la métropole, révélant au passage la fraude qui entoure bien des ouvrages et des bâtiments. C'est le cas de la gare Casa-Port inaugurée en septembre 2014 et que l'ONCF avait présentée non sans fierté comme une infrastructure alliant tradition et modernité. Sous les dehors clinquants de la gare avec ses différents commerces et équipements se cachaient bien des malfaçons que la pluie a révélées au grand jour. L'eau fuitait de partout notamment par les toitures, en se déversant sur le rez-de-chaussée ! Derrière le vernis et le clinquant, un chantier bâclé. On soigne la façade au détriment du fond ? En tout cas, ce spectacle désolant interroge directement le maître d'œuvre qui n'est autre que l'entreprise TGCC et le maître d'ouvrage l'office de Rabie Khlie. Une enquête en béton serait-elle mise sur les rails ? ●



Rabie Khlie, DG de l'ONCF.

### COVID-19 : MAIS OÙ EST PASSÉ LE VACCIN ?

POURQUOI TANT DE RETARD ?

LE VACCIN DE LA SOUCHE CHINOISE ÉTANT PÉRIME, ON A COMMANDE PAR ANTICIPATION CELUI DE LA SOUCHE ANGLAISE...



### Mounjib expédié à l'ombre

**M**aati Mounjib est placé en détention préventive à la prison d'El Arjat dans la région de Rabat depuis le mardi 29 décembre après le bouclage des investigations préliminaires conduites par la BNPJ. Ainsi en a décidé, après son interrogatoire, le juge d'instruction, dans le cadre de l'approfondissement de l'enquête le visant. L'historien et défenseur des droits de l'homme est accusé de blanchiment de capitaux via le Centre Ibn Rochd d'études et de communication dont il est fondateur, selon un communiqué publié par le procureur du Roi près le tribunal de première instance de Rabat. Âgé de 60 ans, M. Mounjib est soupçonné d'avoir monté une enseigne, sous le régime d'une SARL et non pas une ONG, pour recevoir des fonds de l'étranger en échappant au contrôle des autorités. Sur la liste de son patrimoine figurent notam-



Maati Mounjib.

ment des biens immobiliers et des comptes bancaires qui « ne correspondent pas aux revenus habituels déclarés par M. Mounjib et les membres de sa famille ». Certaines associations des droits de l'homme, qui voient dans son arrestation une tentative de museler celui qu'elles considèrent comme un opposant, sont montées au créneau pour réclamer sa libération. ●

### SAÏD BOUKHANNOLIF, LE ROI DU TRAFIC D'ALCOOL, EN PREND POUR 8 ANS...





# Côté BASSE-COUR



## « Moov Africa », identité commune des filiales africaines de Maroc Telecom

À compter du 1er janvier 2021, les 10 filiales africaines de Maroc Telecom ont été toutes rassemblées autour d'une seule identité visuelle : Moov Africa. L'opérateur Télécoms majoritairement détenu par l'émirati Etisalat et présidé depuis sa création en 1999 par Abdeslam Ahizoune parle d'un nouveau chapitre dans son développement à l'international. Outre sa présence au Maroc (marché domestique) où il est leader, Maroc Telecom est implanté au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Mali, en Mauritanie, au Niger, en République Centrafricaine, au Tchad et au Togo. L'opérateur historique qui revendique « plus de 70 millions de clients » sur le continent consolide son développement « autour d'une identité commune » pour des filiales. « Cette nouvelle identité illustre la vision du groupe Maroc Telecom : « l'Afrique en mouvement », qui réside dans le principe de partage du savoir-faire du groupe et sa capacité d'innovation au profit des pays dans lesquels il opère », lit-on dans un communiqué de presse rendu public à l'occasion. Les filiales africaines ont participé à plus de 45% du chiffre d'affaires semestriel consolidé de Maroc Telecom entre janvier et septembre 2020. ●



## Tribune Libre

Par Abdeslam Seddiki \*

### Entrée en vigueur de l'accord portant ZLECAF

## Un événement de portée stratégique

L'épidémie Covid-19 a tendance à éclipser les principaux événements qui marquent la scène régionale et mondiale. Les médias sont tellement obnubilés par l'évolution du virus et l'interrogation sur l'efficacité ou non du vaccin que des événements de taille sont à peine effleurés quand ils ne passent pas tout simplement inaperçus. Et pourtant, ils revêtent une importance telle qu'ils seraient de nature à introduire des transformations qualitatives et influencer la vie des gens là où ils se produisent. Pour ne citer qu'un exemple parmi tant d'autres, celui de l'entrée en vigueur à partir du premier janvier 2021 de l'accord portant création d'une zone de libre-échange africaine conclu en 2018.

En effet, la création de la ZLECAF (zone du libre-échange du continent africain), désignée par son acronyme anglais AfCFTA (African Continental Free Trade Area) est devenue une réalité concrète à partir du 1er janvier à la suite d'une cérémonie officielle de lancement, après que l'accord eût obtenu le nombre de ratifications requises. Comme son nom l'indique, la ZLECAF vise l'instauration d'un vaste marché au niveau continental. Il faut dire que le chemin pour y parvenir a été long et sinueux. Il a fallu attendre près de 60 ans, depuis la création de l'OUA en 1963 (devenue Union Africaine en 2002), pour voir enfin le vœu qui animait les pères fondateurs se réaliser. On laissera aux historiens l'examen de toutes les péripéties parcourues depuis lors et intéressons-nous plutôt à l'analyse de la portée de cet accord dans l'espoir que tout le monde puisse tirer les leçons du passé et les enseignements pour l'avenir. Cet accord, dans lequel le Maroc a joué un rôle de premier plan, revêt un protège géostratégique considérable. Il s'inscrit dans le sillage de l'agenda 2063 qui prévoit un certain nombre d'actions phares dont notamment la création d'un réseau intégré de trains à grande vitesse, l'instauration d'un passeport africain permettant la libre circulation des personnes, la création d'une université virtuelle africaine, l'instauration de la paix sur le Continent en résolvant tous les conflits... Il s'agit donc d'une vision globale qui veut faire de l'Afrique, à l'avenir, un « acteur dominant sur la scène mondiale ».

Pour ce qui est de l'économie de cet accord composé d'une trentaine d'articles et de trois protocoles annexés, il est prévu de supprimer 90% des droits de douane sur une période de 5 à 15 ans, selon leur niveau de développement (pays à revenus faibles et intermédiaires), avec des dispositions différenciées pour sept pays (Djibouti, Ethiopie, Madagascar, Malawi, Soudan, Zambie et Zimbabwe) qui ont un objectif réduit de suppression des droits de douane (85%). Un tel accord, dont l'application sera progressive, présente plusieurs avantages et changera à terme la trajectoire du Continent.

### Marché

D'abord, il donnera un réel coup de pouce aux échanges interafricains qui demeurent actuellement à un niveau extrêmement bas en comparaison avec les autres régions : à peine 16% contre 67% pour le commerce intra-européen, 60% pour les pays asiatiques et 50% entre les pays d'Amérique du nord. Ensuite, il est susceptible d'améliorer d'une façon substantielle l'attractivité du continent, et particulièrement pour les pays ayant atteint un niveau de développement intermédiaire. Un marché de plus d'un milliard de consommateurs, qui doublera d'ici 2050, devient par la force des choses, plus attractif pour l'investissement étranger.

Certes, ce sont les pays les plus avancés du continent qui vont profiter plus que les autres du moins au début. Ce qui est tout à fait normal et compréhensif. Mais dans l'ensemble, l'intégration africaine produirait moins d'inégalités au niveau du Continent contrairement à certaines expériences de ZLE ayant regroupé des pays développés et des pays moins développés. En Afrique, il y a moins d'asymétries entre pays. L'analyse théorique enrichie par l'expérience historique montre que les pays qui profitent le mieux d'une ZLE en réalisant une meilleure convergence sont ceux dont les niveaux de développement sont proches et qui peuvent dégager des complémentarités. Qui plus est, plus intégrés, ils seraient mieux préparés à l'ouverture sur le reste du monde. En d'autres termes, la création d'un ensemble régional viable offre plus de chances aux pays membres, de réussir leur intégration dans le marché mondial. Le regroupement régional se présente comme une sorte d'apprentissage à l'ouverture. C'est l'un des grands enseignements que l'on tire des expériences d'intégration réussies un peu partout à travers le monde et dont l'Union Européenne représente aujourd'hui le cas le plus avancé. Il va sans dire que la mise en œuvre de cette ZLE risquerait de rencontrer quelques problèmes notamment d'ordre technique comme ceux relatifs aux règles d'origine qui sont généralement sources de divergences d'appréciation. Pour y remédier, l'accord prévoit la création d'un organisme de règlement des différends (ORD) dont les règles et les mécanismes sont définis dans le troisième protocole annexé à l'accord. Il faudrait en la matière que toutes les parties s'en tiennent aux principes et aux objectifs généraux de l'accord et fassent preuve de pragmatisme, de réalisme et de souplesse.

Nous sommes, par conséquent, en face d'une grande opportunité qu'il convient de saisir pour que le Continent puisse repartir de l'avant et préparer sérieusement les conditions de son décollage. C'est aussi une opportunité et un challenge pour le Maroc qui a fait, à juste titre, de sa coopération avec les pays d'Afrique, un choix stratégique en l'inscrivant dans le préambule de la constitution 2011. Notre pays est appelé, de par sa position géographique, le niveau de diversification de son tissu industriel et entrepreneurial, la qualité de son infrastructure, à jouer un rôle de premier plan pour la réussite de ce projet dont la portée dépasse le niveau strictement commercial. C'est une dynamique positive et historique qui s'ouvre dans le continent. ●

\* Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.

### Al Moutmir d'OCP

## La campagne 2019-2020 a tenu toutes ses promesses

Le groupe OCP a présenté, dimanche 27 décembre 2020, les résultats de ses plateformes de démonstration pour la campagne agricole 2019-2020. Au total, 1195 plateformes de démonstration, réparties sur les 30 provinces agricoles que compte le Maroc, ont été installées durant la précédente campagne agricole 2019/2020. Le dispositif de démonstration d'olivier Al Moutmir a touché l'ensemble des variétés, types de conduite (bour, irrigation gravitaire et irrigation localisée) et mode d'exploitation (extensif et intensif) existant dans les différents bassins de production à l'échelle nationale. La mobilisation d'une équipe composée de jeunes ingénieurs agronomes et experts a permis la mise en place d'une approche scientifique et agronomique dans l'élaboration des ICP (Integrated Crop Program) / culture, tout en tenant compte des spécificités agro-climatiques de chaque site de production. De même, l'équipe d'agronomes d'OCP s'est assignée comme mission le suivi scientifique de façon régulière pour pouvoir évaluer la performance agronomique de chaque composante du rendement. Les plateformes de démonstration d'olivier ont enregistré une augmentation du rendement à l'hectare de 34% par rapport aux rendements réalisés par les agriculteurs au niveau des parcelles témoins. Le rendement moyen atteint au niveau des PFD a été de 5 750 Kg/ha, tandis que les parcelles témoins ont obtenu un rendement moyen de 4 281 Kg/ha. La conduite technique améliorée ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies notamment les produits de spécialité ont contribué d'une façon remarquable à l'amélioration du poids et du calibre du fruit à hauteur de 12% par rapport aux parcelles témoins. Concernant le taux d'huile, les plateformes de démonstration ont enregistré une amélioration de 20% par rapport aux parcelles témoins. Du point de vue marge bénéficiaire, le programme de production intégré adopté dans les plateformes de démonstration a abouti à une amélioration de l'ordre 39%. Les plateformes de l'olivier conduites en mode bour et en irrigué ont affiché des hausses de 31% par rapport au témoin de l'agriculteur. Cependant le rendement enregistré au niveau des plateformes de démonstration était trois fois supérieur au rendement national enregistré dans les provinces où la culture est conduite en bour. ●

## Les Américains débarquent à Dakhla

Les États-Unis ont ouvert dimanche 10 janvier leur consulat à Dakhla, soit un mois, jour pour jour, après la reconnaissance par le président Donald Trump de la souveraineté du Maroc sur son Sahara. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita, du sous-secrétaire d'État en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord David Schenker qui était accompagné d'une forte délégation pour célébrer ce moment historique. Depuis Alger où il a fait escale, le haut responsable US a réaffirmé que l'autonomie proposée par le Maroc représente l'unique solution viable pour le Sahara. L'Algésario peut continuer à prêcher dans le désert. « L'ouverture d'un consulat permettra aux États-Unis d'Amérique de profiter davantage du positionnement stratégique du Maroc en tant que centre pour le commerce en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient », a pour sa part indiqué dans un communiqué l'ambassadeur US à Rabat David T. Fischer. Dans la foulée, la plate-forme « Dakhlaconnect.com », dédiée à la promotion de l'investissement et au marketing territorial, a été lancée ce 11 janvier au siège de la wilaya de la région de Dakhla-Oued Eddahab. Financée par le gouvernement américain, cette plateforme qui vise à mettre en place une passerelle entre les entreprises de la région, les investisseurs, les clients et les fournisseurs potentiels constitue un dispositif essentiel dans la promotion des investissements US dans les provinces du Sud. L'objectif étant de saisir par le secteur privé des deux pays les opportunités économiques offertes par Dakhla et Laâyoune. L'avenir s'annonce prometteur. ●



## Le Maigret DU CANARD



Rita Maria Zniber au centre d'une affaire d'usurpation de signature de son défunt mari

# Une femme de biens contestée par les siens

**La présidente de Diana Holding est impliquée dans une affaire troublante : La falsification de signature du fondateur du groupe décédé en 2016. La justice en première instance et en appel a donné raison aux héritiers qui sont déterminés à aller jusqu'au bout pour défendre leurs droits dans ce qui ressemble à une tentative de captation d'héritage. Récit ...**

**U**n tour dans le site web de Diana Holding et vous remarquez que la dernière actualité du groupe sous la rubrique « Média » remonte à septembre 2013! L'information porte sur l'annonce du lancement de « la plus grande usine Coca-Cola d'Afrique » à Tanger. Depuis cette date, aucun grand événement n'est venu mettre sous les feux de la rampe ce groupe privé d'envergure nationale dont les ramifications s'étendent de la viticulture, au négoce en passant par l'embouteillage, l'aviculture, la distribution et l'oléiculture. A croire que la vie de Diana Holding, qui pèse 9.000 hectares, de terres agricoles, réalise un chiffre d'affaires de plusieurs milliards et fait travailler des centaines d'employés, s'est figée avec le décès le 30 septembre 2016 à l'âge de 96 ans de son fondateur Brahim Zniber que rien dans le site n'indique d'ailleurs qu'il n'est plus de ce monde. Le mot de feu Zniber avec sa photo est toujours là...comme pour veiller sur la pérennité de son empire fondé en 1956 et dont les divers produits (vins, agrumes, primeurs...) s'exportent aux quatre coins du monde. RAS à Diana Holding ? Détrompez-vous ! Ce n'est qu'une impression qui ne correspond nullement à la réalité. L'actualité du conglomérat agro-alimentaire se déroule depuis quelque temps dans le secret des tribunaux. Le conflit oppose une partie des héritiers nés du premier mariage de feu Brahim Zniber (Ahmed Saad, Mohamed Nabil et Taher Moncef) à la deuxième femme du père fondateur Rita Maria Zniber, née Françoise Duchesne. Cette dernière, âgée de 65 ans, est l'objet d'une plainte pour usurpation de signature de son défunt mari ! Ce faux en écriture, qui constitue une infraction passible d'une peine qui peut aller jusqu'à 5 ans de prison, concerne deux documents tapés à la machine sous forme de reconnaissance de dette que Brahim Zniber aurait remis à son épouse Rita Françoise.

### Batailles judiciaires

Le premier, établi à Meknès le 4 juillet 2014, d'un montant de 12 millions de DH et l'autre, rédigé le 25 août 2015 dans la même ville, fait état d'une créance de 2.400.000 DH. D'emblée, le doute s'installe : les deux documents de reconnaissance de dette en question ne sont ni légalisés ni notariés. D'un point de vue juridique, ces écrits sont de simples papiers sans aucune valeur légale. Mais les héritiers contestent surtout devant la justice l'authenticité des signatures attribuées à leur défunt père. Le résultat du rapport d'analyse épais de 23 pages, ordonné par le tribunal de première instance de Rabat, les conforte dans leurs soupçons. Et ils sont difficilement contestables puisqu'ils émanent de l'Institut de criminalistique de la gendarmerie royale (ICGR), un organisme sérieux et à l'expertise scientifique reconnue qui utilise un matériel technologique de pointe. Après analyse des deux signatures litigieuses (pièces de question) avec les signatures authentiques (pièces de comparaison), la



Rita Maria Zniber au banc des accusés.

conclusion tombe le 14 juin 2019. Elle est sans appel : « L'écriture (et/ou la signature) de question n'a pas été établie par le nommé », c'est-à-dire feu Brahim Zniber. Patatras ! Ce qui laisse clairement entendre que les deux signatures contestées ont été bel et bien falsifiées. Ambiance... Cette sentence est accablante pour Rita Maria Zniber qui s'est empressée, via ses avocats, de contester en appel la légalité de l'expertise de l'ICGR en arguant sur la forme que cet organisme ne fait pas partie des experts judiciaires habilités à réaliser des travaux de ce genre. S'agissant du fond, la contestataire a produit un dossier médical tendant à prouver que son défunt mari, en plus de son âge assez avancé, souffrait d'une fracture à l'épaule droite qui l'aurait empêché de reproduire sa signature exactement à l'identique... Ces arguments, tirés par les cheveux selon les avocats des héritiers, ont été jugés irrecevables par le Tribunal de première instance et par la Cour d'Appel de Rabat. Loin de s'avouer vaincue, la veuve de Brahim Zniber forme le 10 février 2020 un recours devant la Cour de cassation pour faire invalider le rapport d'expertise de l'institut de criminalistique et retourner la situation à son avantage. C'est son seul espoir pour lequel elle s'accroche bec et ongles en mobilisant une armada d'avocats alors même que les preuves sont contre elles.



# Le Maigret DU CANARD



Parallèlement à cette procédure, les héritiers Zniber, forts des deux jugements en leur faveur, déposent, en juin 2019, une plainte pénale pour usurpation de signature auprès du procureur du roi à Rabat. Les plaignants ont été entendus par la Police Judiciaire. Pas l'accusée. Curieusement...

En attendant l'issue de ces batailles judiciaires, Rita Zniber continue de jouir seule du patrimoine immense laissé par feu Brahim Zniber. Les autres héritiers du premier lit qui ont fait pourtant des études universitaires brillantes en France et aux États-Unis (HEC, Paris Dauphine, école d'architecture de Paris entre autres) en sont exclus à cause justement des deux reconnaissances de dette jugées falsifiées. Selon la défense des héritiers, ces documents ont été conçus et utilisés comme une manœuvre pour bloquer la succession dans le cadre d'une saisie-arrêt sur les biens du défunt dont les héritiers bataillent sur un autre front pour demander la levée.

Dans les faits, cette démarche, considérée comme douteuse et non dénuée d'arrière-pensées, a privé les héritiers Zniber de leur part d'héritage pendant que la femme de leur père défunt dispose à sa guise de l'ensemble des biens légués : sociétés, terrains, comptes bancaires...

Sans oublier le droit d'acheter et de vendre, de nommer et de licencier. En somme, elle est la seule maîtresse à bord alors qu'elle n'est qu'une héritière parmi tant d'autres... Mais elle a tout et eux rien...

A y regarder de plus près, nous sommes face aux ingrédients d'une histoire classique d'argent et d'héritage sur fond de conflit familial féroce. Les langues commencent à se délier... Les fils Zniber accusent Rita la veuve d'avoir manœuvré depuis le début pour capter l'héritage du magnat du vin, de les avoir appauvris et, pire encore, d'avoir détruit le premier foyer familial à coups d'intrigues et d'agissements hostiles... Une croqueuse d'héritage Rita Zniber ?

Cette histoire digne des sagas familiales dopées à l'ego et aux coups bas, aux petites perfidies, à la vengeance et au pouvoir de l'argent commence dans le Maroc de la marocanisation. Elle débouche en 1979 sur le mariage en secondes noces de Brahim Zniber avec une pimpante jeune femme sans travail qu'était à l'époque Françoise Duchesne qui obtiendra plus tard la nationalité marocaine par décret de feu Hassan II.

La franco-marocaine, qui était visiblement bien plus ambitieuse, divorcera de son premier époux, Khalid Zniber, qui n'était autre que le frère de Brahim Zniber pour épouser ce dernier qui tombe sous son charme. Hasard ou non, Brahim, avec laquelle il aura 5 enfants (qui viennent s'ajouter à deux enfants de son premier mariage avec Khalid), se trouve aussi être le plus riche des Zniber, qui était alors, à force de labeur et de persévérance, sur la bonne voie pour bâtir un grand empire agro-alimentaire intégré et écrire l'une des belles success story du Royaume. Réussite dans le business mais échec patent en vie familiale. Le patriarche natif de Salé dans les années 20 aura deux familles nombreuses. Certainement peu heureuses. Et un jeu de massacre. Le coup est très dur pour la première femme de Brahim, Touria Tazi, qui lui a donné 5 enfants et qu'il répudie sans raison valable. « Cette répudiation



Feu Brahim Zniber.

Un self made man qui a construit un empire agro-alimentaire intégré...

a été d'autant plus mal vécue par Touria que c'est elle qui a fait celui qui l'a rejeté au profit de la femme que la même Touria a également aidée financièrement en lui ouvrant généreusement la porte de sa maison », lâche, amer, un membre de la famille Zniber. « Mon père a bénéficié du soutien financier de ma mère et de sa famille pour se lancer dans les affaires et acheter, au lendemain de l'indépendance, à un colon sa première ferme de 741 hectares, située à Harzallah dans la région de Meknès », renchérit l'un des enfants de feu Brahim qui révèle que sa mère, âgée aujourd'hui de 80 ans, mène une vie modeste et paisible sans se départir de la foi qui l'a toujours animée malgré les épreuves et les trahisons...

Un destin pour le moins inattendu pour cette dame issue de l'une des familles fassies les plus riches et les plus influentes dont certaines figures emblématiques comme Abbès et Mohamed ont occupé des postes prestigieux dans le service de l'État (pacha de Rabat, pacha de Fès et délégué de Tanger...). Les enfants du premier lit racontent à l'unisson que leur vie a basculé brutalement dans l'enfer aussitôt après le mariage de leur père avec Rita qu'ils accusent d'avoir isolé leur père et détruit méthodiquement sa première famille en l'appauvrissant. Ces affirmations vont à l'encontre de l'image que s'est forgée patiemment Rita Zniber, notamment via la fondation Rita Zniber, qui s'occupe des enfants abandonnés dans la région de Meknès, qu'elle dirige depuis sa création il y a plus d'une décennie. Difficile de croire que la femme douce et souriante qui met en avant sa fibre sociale est capable de tels agissements ? Qui est finalement Rita Maria Zniber ? Ange ou démon ? Manipulatrice ou bienfaitrice ? ●

Le Canard

MONCEF BELKHAYAT VEUT INTRODUIRE  
SON GROUPE EN BOURSE

JE VAIS  
TOUJOURS  
LÀ OÙ IL Y A  
DU BLÉ À  
RAMASSER...



## Satisfecit et déficits...

« Notre groupe vocation d'être en bourse, d'évoluer vers un fonds d'investissement et de nouer des partenariats gagnants à l'international », lâche, la voix pleine de désolation, l'un des héritiers de la famille Zniber qui explique qu'il a été exclu lui et ses frères de la gestion de Diana Holding. Rita Zniber se vante à droite et à gauche d'avoir développé l'empire fondé par Brahim Zniber. Mais force est de constater que ce satisfecit ne transparaît pas dans les comptes de l'entreprise. Ces derniers affichent en effet des déficits de plusieurs dizaines de millions de DH depuis que Rita Maria Zniber en a pris les rênes en 2014 alors que Diana Holding réalisait un bénéfice annuel de 150 millions de DH du temps de la gestion paternelle. Cherchez l'erreur...

Les héritiers Zniber, qui disent avoir réuni assez d'éléments compromettants sur la gestion chaotique voire douteuse du conglomérat, accusent la patronne actuelle de brader ses actifs. Pour vider le conglomérat de sa substance comme le soupçonnent fortement les enfants du défunt qui s'inquiètent sérieusement pour son avenir ? Affaire à suivre. ●



# Le Maigret DU CANARD



## Le naufrage de la démocratie locale à Casablanca

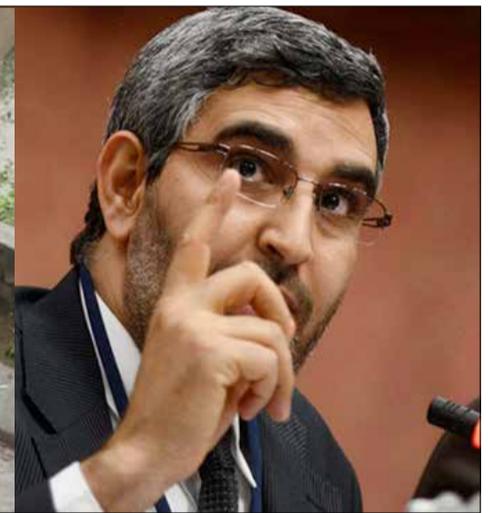
# Faut-il juger les coupables ?

Les dégâts colossaux provoqués par les dernières précipitations dans plusieurs arrondissements de la métropole ne sont pas seulement dus aux conditions météorologiques. L'impéritie locale, culture bien enracinée chez les élus, y est pour beaucoup...

### Ahmed Zoubair

Il a suffi de quelques ondées bienfaitrices, moins de 100 mm, pendant deux jours (mercredi 6 janvier et jeudi 7 janvier) pour que Casablanca se retrouve, comme lors de la décennie 90, sous l'eau, dans des proportions ahurissantes. La situation ne faisait qu'empirer à mesure que le ciel devenait gris et chargé les jours suivants. Routes coupées, artères inondées, quartiers submergés, commerces dévastés, véhicules noyés et circulation perturbée... Les images de cette catastrophe, relayées par les réseaux sociaux où elles ont été tournées souvent en dérision, signent, au-delà des conditions météorologiques, le naufrage de la démocratie locale dans la plus grande ville du pays qui aspirait pourtant à devenir une Smart City. Comment prétendre objectivement à un statut de ville intelligente avec des élus dont le niveau vole au ras des pâquerettes ? Les séquences de la désolation relayées à grande échelle, soulignent plutôt la bêtise et la nullité, le mensonge et la supercherie. Plus de fard. Rien à cacher: Les dégâts matériels sont là, colossaux, témoignant d'une réalité crue et pénible, et face à la détresse des Casablancais issus aussi bien des quartiers périphériques que du centre-ville les élus ont fait extraordinairement le mort par noyade... Ces derniers, le citoyen lambda le sait depuis longtemps, ne deviennent visibles qu'à l'approche des élections. Une fois les résultats proclamés, ils entrent en hibernation jusqu'à la prochaine campagne électorale. Le maire de la métropole le PJD Abde-

laziz El Omari, supposé débarquer illico sur les zones sinistrées pour s'enquérir de la situation des victimes et l'étendue des dommages, a préféré faire le dos rond en attendant que l'orage passe. Et sous la pression des événements, il a fini par prendre son courage à deux mains... pour montrer sa bouille sur la chaîne 2M où il n'a rien trouvé de mieux à dire pour expliquer l'ampleur de la tragédie que de jeter la pierre à Lydec... En voilà un maire qui se mouille pour ses concitoyens ! Se dédouaner de ses manquements sur les autres est un sport national qui permet, comme toujours, en l'absence d'une reddition des comptes, la dilution des responsabilités dans les marécages de l'incurie locale. Vivement une commission d'enquête indépendante pour identifier les négligences et déterminer les responsabilités des uns et des autres : élus, entrepreneurs, bureaux d'études et autres délégataires... Autrement, la faute incomberait donc à personne ou plutôt à la pluie qui aurait dû tomber en tenant compte de plusieurs paramètres locaux : la piètre qualité des infrastructures, la saturation du réseau d'évacuation des eaux pluviales, le manque de courage des canalisations et last but not least la fraude aux marchés publics liés à la voirie et autres joyusetés. Plus grave encore est ce sentiment de plus en fort du désintérêt des élus par rapport au calvaire des populations touchées. Les autorités locales n'ont pas en effet déclenché le plan d'urgence, le fameux Plan ORSEC, visant à coordonner les actions de secours, organiser la gestion de la crise pour venir en aide aux quartiers touchés et accompagner les victimes des intempéries.



Abdelaziz Omari, maire de Casablanca.

RAS! Circulez, il n'y a rien à prévoir. Les habitants sinistrés étaient livrés à eux-mêmes, obligés de se débrouiller pour faire face à la tragédie qui s'est abattue sur eux. Certains d'entre eux ayant tout perdu dans les flots ont dû passer la nuit dehors. Dans l'indifférence des responsables !

### Dommages

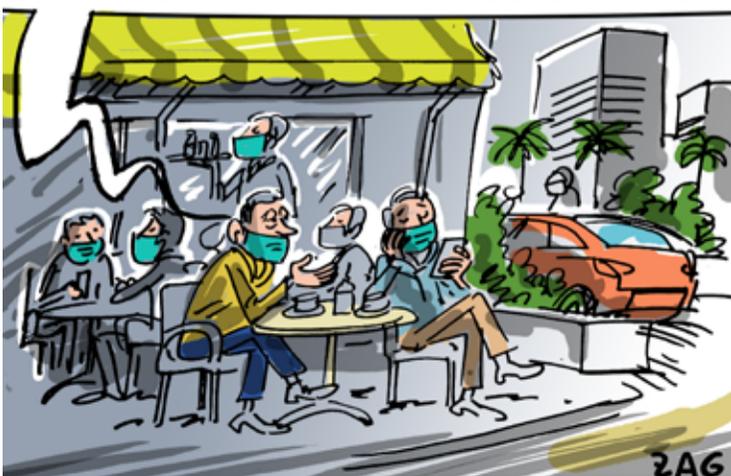
On a découvert aussi, à la faveur de cette catastrophe, l'inexistence d'un dispositif d'assistance aux entreprises sinistrées alors que bien des commerçants ont été victimes des dégâts des eaux. Plus sympa est l'attitude du gouvernement qui dans son conseil du gouvernement du jeudi 7 janvier a fait complètement l'impasse sur ces ravages. Le Premier ministre Saadeddine Al Othmani a ouvert la réunion en se félicitant de «ces pluies presque générales» qui ne manqueront pas à ses yeux d'impacter positivement «la campagne agricole et le remplissage des barrages». Pas un mot sur les dommages provoqués par les pluies. Dans la tête du responsable islamiste, les pluies ne peuvent faire que du bien et tant pis s'il y a des victimes collatérales. Drôle de conception de la gestion des affaires publiques qui traduit une certaine démission aussi bien des élus que de l'État.

En plus de faire faire germer le blé et autres légumes et fruits, la pluie a une autre fonction fondamentale dans le Maroc des villes : faire remonter à la surface les micmacs des élus et de leurs complices qui deviennent tout à coup extrêmement visibles sur l'état de la voirie : les nids-de-poule. Ces déformations qui criblent la chaussée représentent un réel danger pour les

usagers tout en causant des dégâts sérieux pour les véhicules (suspensions, pneus, amortisseurs et châssis...). Les précipitations ont mis également à nu la qualité de certaines allées pour piétons fraîchement construites, à l'image de celle qui s'est effondrée dans le quartier El Korea à Casablanca. Tout aussi choquantes furent les images des rames du tramway envahies par les eaux et du tunnel Zerktoni fermé à la circulation pour cause des inondations. Quelques heures de pluie et de nombreuses zones de la métropole ont été transformées en piscines géantes à ciel ouvert où des groupes enfants en maillot n'ont pas hésité à plonger. Pourquoi ne pas en profiter puisque la plage, interdite à la baignade pendant l'été pour cause du Covid-19, est venue jusque chez eux ? Beaucoup moins plaisant était le spectacle d'effondrement de quelques maisons menaçant ruine à Derb Moulay Chérif à Hay Mohammadi qui ont fait 3 morts dont un enfant, et qui n'ont pas résisté aux pluies. Dans l'ancienne Médina, l'effondrement du toit d'un four traditionnel a fait un mort et plusieurs blessés. Dans cette tragédie qui n'est pas seulement imputable à la météo-l'impéritie locale y est pour beaucoup les citoyens de condition modeste et dans une certaine mesure ceux de la classe moyenne ont perdu qui sa maison qui sa voiture qui sa marchandise... Faut-il agir comme à l'accoutumée en faisant comme si de rien n'était et ne pas demander des comptes aux élus et leurs complices ? Faire preuve de laxisme reviendrait à encourager une impunité ravageuse qui n'a que trop duré. ●

### CORONAVIRUS : UNE TROISIÈME SOUCHE DÉTECTÉE AU JAPON

A TON AVIS, ILS VONT NOUS VACCINER CONTRE QUELLE SOUCHE ?





# Bec et ONGLES



## Que d'eau, que d'eau...

Lorsqu'on voit ces scènes de désolation de Casablanca, après les dernières pluies, on est en droit de s'interroger ! On dirait que la ville est sinistrée, victime d'un véritable tsunami... Routes défoncées, caves des immeubles et tunnels inondés, circulation interrompue, voitures emportées par les flots, maisons écroulées et j'en passe... Les seuls qui n'ont pas l'air de se plaindre sont les gamins de nos tristes ghettos dits logements sociaux et qui n'ont de social que le nom... Puisqu'ils ont pu enfin réaliser leur rêve, avoir une résidence pieds dans l'eau... Et pas que les pieds d'ailleurs ! On les voit piquer allègrement une tête dans des « piscines » improvisées sous les fenêtres des cages qui leur servent d'appartements... Qui est responsable de ces catastrophes régulièrement renouvelées ? La nature, d'accord, mais encore ? Quid de la commune qui semble s'en laver les mains ? De la Lydec qui sans doute va rejeter la responsabilité sur les citoyens coupables de jeter tout et m'importe quoi dans les égouts, les rendant quasiment impossibles à curer... Qu'en est-il des sociétés en charge de la réalisation des infrastructures publiques et

des travaux de revêtement des routes ? Ne sont-elles pas sélectionnées sur la base d'un cahier des charges censé être rigoureux ? Avec des normes techniques strictes et une période de garantie, au moins décennale ? Qu'en est-il des assurances ? Les victimes ne sont-elles pas censées être indemnisées ? Les responsabilités ne doivent-elles pas être déterminées ? Et surtout pourquoi des mesures adéquates ne sont-elles pas prises pour que ces scénarios-catastrophes soient évités à l'avenir ? Ou tout au moins relativement maîtrisés... Autant de questions que les citoyens se posent sans que la Lydec ne vienne éclairer leur lanterne ! Et la commune encore moins, elle qui désigne du doigt sans vergogne la seule Lydec, accusée de tous les maux ! Certes, il aurait plu en une semaine sur Casablanca autant qu'en trois mois en une année normale, soit près de 200 millimètres de précipitations... Mais ce serait un peu trop facile de se défausser complètement sur la nature... Nature que nous implorons à longueur de journée de nous combler de ses ondées bienfaitrices ! Il faut savoir ce qu'on veut ! ●

N. Tallal

## Le CAM inaugure sa première agence Al Filahi Cash

Le Crédit Agricole du Maroc (CAM) a inauguré vendredi 8 janvier, en présence du président du directoire du Groupe Tariq Sijilmassi, la première agence Al Filahi Cash à Temara. Cette agence, première d'une vague de 50 succursales en cours de développement, offre tous les produits et services proposés par un établissement de paiement : Transfert de fonds depuis et vers toutes les agences Al Filahi Cash et CAM, ouverture de comptes de paiements, dépôts et retraits en espèces sur un compte de paiement, exécution des opérations de paiement (commerçants, factures, taxes et impôts, recharges téléphoniques), réalisation des opérations de transferts nationaux et internationaux...

Al Filahi Cash vise une diversification des offres de services et produits du Groupe. Objectif : accompagner, par le renforcement de l'inclusion financière, le développement de l'économie nationale dans le monde rural et périurbain. ●

## Un grand immunologue s'en va

La communauté médicale et scientifique nationale a perdu une de ses figures de valeur. Il s'agit de Abdellah Benslimane décédé lundi 4 janvier à Casablanca des suites du Covid-19. Biologiste et immunologue connu et reconnu, formé dans les écoles françaises, le défunt a officié en tant qu'enseignant à la Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca et dirigé avec rigueur l'institut pasteur de la même ville entre 1987 et 2000 avant de fonder son propre laboratoire d'analyse biomédicale après son départ du service public. Bonhomme et serviable, le regretté Professeur, qui avait de nombreux amis dans la classe politique africaine, était apprécié pour son professionnalisme et son sens du dévouement pour son métier. Paix à son âme. ●



Abdellah Benslimane.

## L'humanité sans immunité...

Face à l'envolée spectaculaire des contaminations au Covid-19 en ce début d'année, les campagnes de vaccination massives ne suffiront pas à garantir une immunité collective en 2021. L'avertissement a émané lundi 11 janvier de l'Organisation mondiale de la santé (dont une équipe est attendue cette semaine en Chine), un an après l'annonce du premier décès à Wuhan. Depuis la pandémie a fait près de 2 millions de morts pour cause de la pandémie dans le monde.

Le nombre des infections, qui dépasse désormais les 90 millions de cas, continue à grimper, en raison de mutations du virus plus contagieuses, notamment au Royaume-Uni, le pays européen le plus touché par la nouvelle souche du SARS-CoV-2. Comme 2020, 2021 est-elle déjà à oublier ? ●

## L'entretien -à peine- fictif de la semaine

### Maire de Casablanca

# « Je vais colmater les brèches »

Une équipe du Canard a retrouvé le maire de Casablanca bien au chaud chez lui pendant que plusieurs arrondissements de la ville étaient dévastés par les pluies...

Vous devriez être dehors en ce moment, non ?

**Trop risqué. Le coronavirus et maintenant le déluge. En voyant les images des inondations partagées sur les réseaux sociaux, je me suis dit qu'il vaut mieux rester à la maison pour éviter tout risque inutile...**



Mais le maire que vous êtes doit être sur le terrain pour organiser les secours et apporter de l'aide aux populations sinistrées...

**Rien n'urge, chère madame ! Un maire incompetent vivant vaut mieux qu'un maire compétent mort. J'ai décidé d'attendre le retour le beau temps pour colmater les brèches...**

De nombreux quartiers de Casablanca ont été transformés en véritables piscines à cause des dernières participations. Plusieurs artères et boulevards ont été fermés à la circulation. Même la voie du tram et la pelouse du stade de football Mohammed V ont été inondées...

**Ce sont des pluies qui me réjouissent personnellement. C'est une bonne nouvelle pour le monde rural et les agriculteurs surtout les petits d'entre eux ainsi que pour les citoyens. La pluie c'est le meilleur assainisseur.**

Mais aussi le meilleur révélateur de l'incurie des élus et de l'ampleur des dysfonctionnements et autres insuffisances en termes d'infrastructures et de fraudes dans les ouvrages... Vous ne trouvez pas que votre responsabilité de maire est engagée ?

**Moi responsable des dégâts causés par la pluie ? Jamais de la vie. La pluie est une affaire de Dieu et je n'ai rien à voir là-dedans. Je vous conseille de trouver d'autres coupables.**

Lesquels ?

**Les comploteurs incorrigibles contre les islamistes qui font désormais eau de tout bois pour nous mouiller.**

Vous auriez pu quand même aller sur le terrain pour constater de visu l'ampleur des dégâts et s'enquérir en même temps de la situation des habitants touchés par ces inondations...

**Comment aller à la rencontre des victimes alors que le coronavirus, par peur de la contagion, nous a imposé la distanciation, voire l'éloignement les uns des autres ? Comme je suis un homme adepte du « vivons heureux, vivons cachés et maintenant masqués », cette situation contrainte m'arrange beaucoup puisqu'avant l'avènement du Covid-19 j'étais rarement visible pour mes concitoyens.**

Que conseillez-vous aux Casablancais ?

**Je leur conseille de porter les masques de natation avec tuba et pour les automobilistes je recommande de ne circuler désormais que munis d'un permis de navigation...**

Qui va payer les pots cassés ?

**Les citoyens, bien sûr, comme toujours. Les Marocains qui en ont vu d'autres ont l'habitude de ces catastrophes, le sens de la résistance et surtout de la résignation. ●**

Propos recueillis par Saliha Toumi



# Le MIGRATEUR



## Tebboune retourne en Allemagne

**L**e président algérien Abdelmadjid Tebboune retournerait « bientôt » en Allemagne pour poursuivre son traitement ou subir une opération chirurgicale, rapporte le site algérien TSA daté du 9 janvier citant El Khabar et le Soir d'Algérie. L'attelle posée par les médecins allemands sur le pied du chef de l'État, [gros fumeur et surtout grand enfumeur] est une conséquence de son atteinte par la Covid qui avait nécessité son hospitalisation en Algérie puis son transfert en Allemagne. «Le président de la République va retourner en Allemagne pour subir une thérapie ou une intervention chirurgicale», assure El Khabar, qui ajoute que M. Tebboune devait effectuer cette opération après la fin de sa période de convalescence, en Allemagne même, mais qui a dû être reportée en raison de dossiers urgents qui l'attendaient en Algérie notamment la signature de la Loi de finances 2021. « Il n'y a aucune crainte à se faire, le chef de l'État a eu de nombreuses activités. Pour preuve, le traitement de sa jambe a été reporté car son cas ne constitue pas une urgence médicale », assure El Khabar. Sur sa page Facebook, Le Soir d'Algérie a expliqué que « pour éviter une immobilisation prolongée de son pied, le président Tebboune devrait retourner en Allemagne pour subir une thérapie et éventuellement un acte chirurgical pour soigner cette complication qui a affecté la plante de son pied ».

« Cette thérapie qui devait avoir lieu à la fin de sa convalescence, a été décalée pour permettre au président de regagner le pays car il devait traiter de nombreux dossiers urgents et signer la loi des finances 2021 », précise Le Soir d'Algérie qui ne donne pas la date du retour du Président en Allemagne. À noter que Tebboune a été évacué en Allemagne le 28 octobre, après avoir été testé positif au Covid-19. Le 29 décembre, il est rentré en Algérie. ●

## Trump banni définitivement de Twitter

**T**witter serait déjà la vis depuis le 4 novembre, en assortissant systématiquement les « contrevérités » de Trump d'une alerte sur des « faits non vérifiés ». Voire en supprimant des tweets signés @realDonaldTrump. Depuis mercredi 6 janvier, c'est carrément le bannissement ! Twitter a en effet suspendu définitivement le président Trump de Twitter, sa plateforme de communication préférée. La décision du bannissement définitif a été annoncée vendredi dernier par Twitter Inc. «Après avoir examiné de près les récents Tweets du compte @realDonaldTrump et le contexte qui les entoure, nous avons suspendu définitivement le compte en raison du risque de nouvelles incitations à la violence», a déclaré le réseau social de microblogage. «Dans le contexte des événements horribles de cette semaine [Assaut et saccage des locaux du congrès par des hordes d'émeutiers pro Trump], nous avons clairement fait savoir mercredi que de nouvelles violations des règles de Twitter pourraient entraîner cette même ligne de conduite. » Twitter a suivi deux tweets de Trump postés vendredi après-midi qui allaient devenir ses derniers. Ces tweets ont violé la politique de l'entreprise contre la glorification de la violence, a déclaré Twitter, et « ces deux tweets doivent être lus dans le contexte d'événements plus larges dans le pays et les façons dont les déclarations du président peuvent être mobilisées par différents publics, y compris pour inciter à la violence, ainsi que dans le contexte du modèle de comportement de ce compte ces dernières semaines ». Le premier tweet concernait les partisans de Trump. « Les 75 millions de grands patriotes américains qui ont voté pour moi, AMERICA FIRST, et Make AMERICA GREAT AGAIN, auront une voix géante dans le futur. Ils ne seront pas méprisés ou traités injustement sous aucune forme que ce soit ». Le second tweet a indiqué que Trump n'avait pas prévu d'assister à l'inauguration de Joe Biden. « A tous ceux qui l'ont demandé, je ne me rendrai pas à la cérémonie d'investiture le 20 janvier ». Twitter a déclaré que le tweet concernant l'investiture pouvait être considéré comme une déclaration supplémentaire que l'élection n'était pas légitime. Il a également dit que le tweet pouvait être interprété comme si Trump disait que l'investiture serait une cible « sûre » pour la violence parce



qu'il n'y assisterait pas. L'autre déclaration de M. Trump concernant les patriotes américains suggérait qu'il « prévoit de continuer à soutenir, habiliter et protéger ceux qui croient qu'il a gagné l'élection », selon Twitter. L'interdiction de Twitter vise spécifiquement le compte « @realDonaldTrump », et non Trump personnellement. Twitter Inc. précise qu'il appliquera sa politique contre les dérogations à l'interdiction pour s'assurer que Trump ne contourne pas la suspension de son compte personnel. « S'il est clair qu'un autre compte est utilisé dans le but de se soustraire à une interdiction, il est également sujet à une suspension », a déclaré Twitter dans une déclaration. « Pour les comptes gouvernementaux, tels que @POTUS et @WhiteHouse, nous ne suspendrons pas ces comptes mais nous prendrons des mesures pour limiter leur utilisation. Toutefois, ces comptes seront transférés à la nouvelle administration en temps voulu et ne seront pas suspendus par Twitter, sauf si cela est absolument nécessaire pour atténuer les dommages réels ». La politique de Twitter interdirait également à Trump de demander à une tierce partie d'exploiter un compte Twitter en son nom. Preuve que le président sortant et mauvais perdant est allé trop loin : Facebook, très conciliant jusqu'ici, y compris avec les complotistes, a emboîté le pas à Twitter et fermé la page officielle de Trump pendant vingt-quatre heures. Jeudi 7 janvier, son patron, Mark Zuckerberg, a durci la mesure, au moins jusqu'à l'investiture de Biden le 20 janvier. « Le contexte actuel est fondamentalement différent, justifie-t-il. Il implique l'utilisation de notre plateforme pour inciter à une insurrection violente contre un gouvernement démocratiquement élu. » Trump passe à la trappe ? ●



Rue Ibnou Katir résidence  
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4  
Maârif - Casablanca -  
Tél : 0522 23 32 93  
Fax : 0522 23 46 78  
E-mail : [contact@lecanardlibere.com](mailto:contact@lecanardlibere.com)  
Site web : [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ET DE LA RÉDACTION

**Abdellah Chankou**  
[a.chankou@lecanardlibere.com](mailto:a.chankou@lecanardlibere.com)

RÉDACTEUR EN CHEF

**Abdellah Chankou**

RÉDACTION

**Jamil Manar**  
**Abdelkarim Chankou**  
**Saliha Toumi**  
**Rachid Wahbi**  
**Ahmed Zoubair**

CARICATURES  
**Boudali, Zag**

SERVICE COMMERCIAL  
**Laila Lamrani Amine**  
**Chaimaa El Omari Naib**

WEBMASTER  
**Larbi Larzaoui**

INFOGRAPHIE  
**Yahia Kamal**

LOGISTIQUE  
**Youssef Roumadi**

SERVICE COMPTABILITÉ  
**Essaadia HAKANI**

Impression

**Groupe Maroc Soir**

DISTRIBUTION  
**Sapress**

DOSSIER PRESSE  
**Aut. 51/06**

DÉPÔT LÉGAL  
**2007 / 0025**

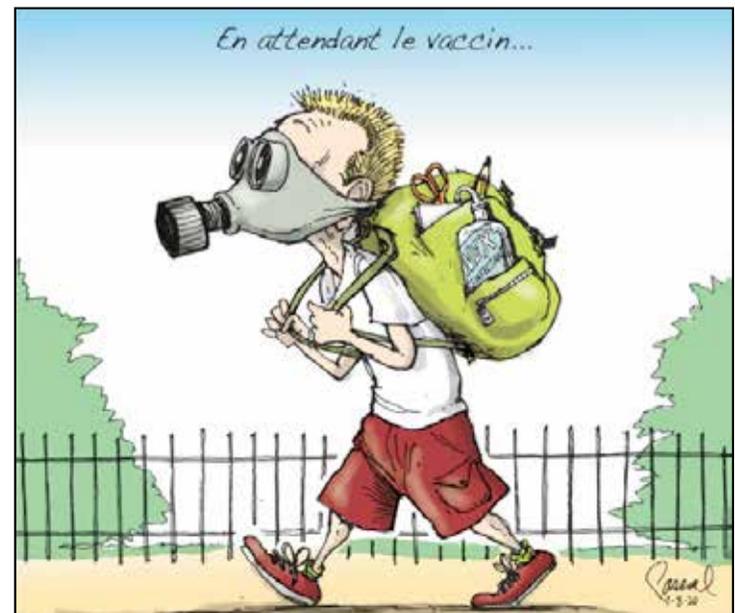
ISSN 2028-0416

## Les lingots d'or de Ahmed Ouyahia

**L**es auditions des accusés dans les affaires de montage automobile et de financement occulte de la campagne électorale du candidat à la Présidentielle d'avril 2019, Abdelaziz Bouteflika, dans lesquelles sont poursuivis plusieurs responsables, dont les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ont débuté le vendredi 8 janvier à la Cour d'Alger. Des auditions émaillées d'aveux ahurissants. Ceux notamment de l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia qui a reconnu avoir reçu et revendu des lingots offerts par des princes du Golfe.

Ahmed Ouyahia qui a été quatre fois Premier ministre, dont trois sous la présidence de M. Bouteflika (entre 1999 et 2019), reconnu samedi avoir revendu au marché noir des lingots d'or, offerts par des hôtes du Golfe. Un aveu fait lors de l'ouverture d'un procès en appel pour corruption d'ex-dirigeants de l'ère Bouteflika. Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, autre chef de gouvernement ayant servi sous le président déchu Abdelaziz Bouteflika, sont rejugués dans le cadre d'un méga scandale de corruption dans le secteur au-

tomobile. Ce nouveau procès intervient après que la cour suprême a accepté le pourvoi en cassation de la défense. Une quinzaine de personnalités, anciens ministres, puissants patrons et hauts fonctionnaires, sont accusées de financement « occulte » de la dernière campagne électorale de Bouteflika, début 2019. Premier appelé à la barre, Ahmed Ouyahia a d'abord été interrogé sur l'origine de ses avoirs, évalués à quelque 700 millions de dinars (4,3 millions d'euros) et placés dans des comptes bancaires. Il a expliqué que ces fonds ne provenaient pas de ses fonctions mais de la vente « au marché noir de lingots d'or qu'il recevait en cadeau, en sa qualité de Premier ministre, de la part de dirigeants des pays du Golfe », selon l'agence de presse officielle APS. Ahmed Ouyahia a précisé avoir « vendu au marché parallèle (60 lingots pour) 350 millions de dinars (2,1 millions d'euros) et placé l'argent dans ses comptes », a ajouté l'APS. Question un centime d'euro : Si Ouyahia a reçu des lingots d'or d'une valeur de 2 millions d'euros combien ont reçu les généraux moustachus qui l'ont fabriqué ? ●





# Can'Art et CULTURE

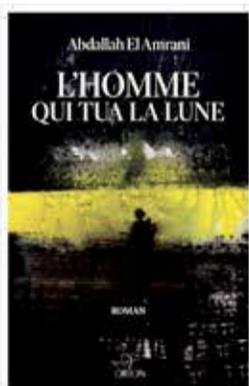


## « L'homme qui tua la lune », premier roman de Abdallah El Amrani

**N**otre confrère Abdallah El Amrani, ancien directeur de la MAP à Casablanca au milieu entre 1975 et fin 1980, fondateur de l'hebdomadaire La Vérité en 2000 et lauréat du Grand Prix national de la presse en 2014, publie son premier roman.

Abdallah El Amrani revient dans son roman sur des pans inconnus de l'histoire collective des Marocains, les exhume pour « les remettre au goût du jour, dans une approche romanesque entre le récit historique qui s'appuie sur des faits concrets et la fiction (...) ».

« Lorsque les journalistes eux-mêmes désertent le terrain de l'investigation et de la dénonciation, pas celui de la surenchère et de la fake news qui a fleuri ces derniers temps, il advient au romancier de relever le journaliste, soumis souvent à des coercitions politiques et financières. » Est-ce à dire que les journalistes professionnels de talent qui s'estiment trop honnêtes pour sacrifier à l'air du temps se voient obligés de s'essayer à la publication de romans pour gagner leur vie ? Peut-être que oui, peut-être que non. Mais toujours est-il que Abdallah El Amrani qui travaille sur deux autres livres en cours d'achèvement a réussi avec ce premier roman publié aux éditions Orion et qui s'étale sur 400 pages le pari de concilier entre le style éditorial qui a marqué ses écrits journalistiques et



la narration romanesque. Alliage subtil qui fait que ce roman se lit comme une saga. « Abdallah El Amrani plonge plus profondément dans cette histoire pour nous restituer l'influence de la maison d'Ouezzane (Dar Dmana) dans un pays comme l'Algérie. Au point que les services français de l'époque estimaient, en 1872, le nombre des affiliés à la confrérie dans la seule ville d'Oran à plus de vingt mille adeptes.

C'est dire toute l'actualité d'un roman à un moment où toute la région du Maghreb vit au rythme d'un conflit qui n'en finit pas et dont le Maroc sort à chaque fois vainqueur. Toute cette complexité du propos nous est livrée à travers le personnage de Youssef

qui découvre que l'inaction est traîtresse et donne corps, souvent, à des vérités suspectes. C'est dans ce sens que le romancier se trouve ici, impliqué, malgré lui, dans un événement historique qui le dépasse, mais qui imprime en filigrane, toute la trajectoire du récit. Comme c'est le cas, avec la découverte de la bataille de Salé de 1851. Une station historique majeure dont nos manuels scolaires ne parlent jamais. Pourtant, c'est là une date charnière dans l'Histoire du Maroc. » Abdelhak Najib, éditions Orion. ●

## Décès du journaliste Mohamed Lachhab

**L**e journaliste et écrivain Mohamed Lachhab est décédé dimanche matin à l'âge de 72 ans dans une clinique à Rabat, des suites d'une maladie chronique. Le défunt, analyste politique était connu pour ses analyses pertinentes des relations maroco-algériennes.



Le regretté qui a débuté au quotidien « Al Alam », en collaborant à son supplément culturel a écrit en 1971 une pièce de théâtre intitulée « La minute avant le Zéro » qui obtint le meilleur texte théâtral d'un festival a occupé les postes de rédacteur en chef du journal « Al Mitaq Al Watani », puis de directeur du journal « Le message de la nation » et directeur de la revue « Le Libéral ». Il s'est chargé aussi du bureau du journal libanais « Al Hayatt » à Rabat, puis du journal « Al Moustakbal », avant de devenir correspondant de la chaîne de télévision « MBC », puis correspondant de la chaîne de télévision libanaise « LBC, la Radio française « RFI », la chaîne britannique « BBC » et « Voice of America ». Paix à son âme. ●

## Quelques rendez-vous culturels à l'Institut Français Fès (Jusqu'au 31 janvier 2021)

### L'exposition

Jusqu'au 31 janvier 2021

EXPOSITION

Et soudain le monde fut immobilisé

Carnet de bord du confinement, par le designer Ruedi Baur. L'exposition, accompagnée d'un petit livre (à consulter sur place), est prolongée jusqu'au 31 janvier 2021.



### Les capsules

Mardi 12 janvier à 17h - en ligne

On passe à l'action !

Touraya Jaïdi-Bouabid

Présidente Fondatrice d'AMESIP, Association Marocaine d'Aide aux Enfants en Situation Précaire.



Mardi 19 janvier à 17h - en ligne

On passe à l'action !

Siham Tahri

Le point de vue d'une artiste : Comment l'artiste intègre-t-elle les questions de la transition écologique et du climat dans son travail et dans son œuvre.



Mardi 21 janvier à 20h - en ligne

Les grands entretiens

Arthur Keller

Auteur, conférencier et expert des risques systémiques, des vulnérabilités des sociétés industrielles et des stratégies de résilience collective.



## « Kan Ya Makan » : 2e édition de « Design et Artisanat » à la Galerie Banque Populaire

**P**our la deuxième édition de son exposition intitulée « Design et Artisanat », la Galerie Banque Populaire allie une nouvelle fois deux mondes de l'expression artistique : l'artisanat marocain mondialement connu et reconnu et le design qui vient enrichir un savoir-faire ancestral savamment perpétué par des artisans virtuoses. La nouvelle exposition, « Kan Ya Makan », propose ainsi une immersion magique dans un univers artisanal revisité par l'artiste designer Marocaine du Monde Leila Billon, qui a œuvré aux côtés de plusieurs artisans des coopératives de la région de Khémisset, pour apporter au grand public et aux amateurs d'art des créations de toute beauté, conjuguant authenticité et modernité. Leila Billon invite les visiteurs à plonger dans un monde magique orientalisant, à la frontière



du conte et du réel, mêlant artisanat traditionnel et design contemporain. « J'ai voulu partir sur l'idée d'un conte imaginaire, un peu entre Orient et Occident mais prenant place dans un Riad magique itinérant apparaissant aux voyageurs perdus, dans lequel serait présentée une synthèse ou une partie des références du patrimoine marocain qui ont « habité » mon enfance... (Hayté, bougeoirs en bois, tissus et tableaux peints au henné...). Les éléments du patrimoine marocain qui me sont chers, qui font partie de mon univers créatif, enrichi de souvenirs d'enfance, d'histoires... », explique l'artiste.

Depuis sa création, la Galerie Banque Populaire s'est donné pour mission d'accompagner et de soutenir la dynamique culturelle et artistique locale, en accueillant des expositions d'artistes et d'artisans confirmés ou en devenir, originaires de la région de Rabat-Kenitra. ●

## Le musée Yves Saint Laurent rend hommage à Bert Flint

**L**e musée Yves Saint Laurent rend hommage à Bert Flint, un collectionneur passionné et défenseur des aspects variés du riche patrimoine qui définit le Maroc, en lui dédiant une exposition qui se poursuit jusqu'au 30 mai prochain. Cette exposition dessine un portrait de Bert Flint, celui d'un regardeur qui, par sa proximité avec les différentes cultures marocaines et subsahariennes, a su mesurer leur caractère paradigmatique.

Bert Flint, né en 1931 au Pays Bas où il a fait ses études en langue et littérature espagnoles à l'Université d'Utrecht, a fondé le musée Tiskiwin à Marrakech en 1996. Une visite à l'Alhambra de Grenade a éveillé en cetminent collectionneur, anthropologue et expert des arts « afro-berbères », un vif intérêt pour l'histoire de l'Espagne musulmane et la civilisation d'Al Andalous. Lors de son premier voyage au Maroc en 1954, il a pu voir que l'architecture et la décoration intérieure de nombreuses demeures privées dans les villes anciennes du royaume se rattachent à la même tradition artistique que celle qui a inspiré l'art de l'Alhambra. Plus étonnant pour lui a été de constater que les habitants de ces maisons mènent une vie dans laquelle la quête quotidienne de la beauté dans la présentation et de l'élégance dans le geste paraît le but même de l'existence. La tradition andalouse comme elle est encore vécue au Maroc s'est révélée alors à Flint comme un modèle de vie et il a décidé de s'installer à Marrakech en 1957. ●

## « Le Miracle du Saint Inconnu » dans la présélection des Oscars 2021

**«** Le Miracle du Saint Inconnu » représente le Maroc à la présélection pour l'Oscar du meilleur film international, au titre de l'année 2021 a annoncé le 1er décembre le Centre cinématographique marocain (CCM). Une commission de sélection, présidée par Bilal Marmid, journaliste et critique de cinéma, a choisi ce long métrage signé Alaa Eddine (neveu du comédien Mohamed Eljem). Ce jeune réalisateur était quasi inconnu jusqu'à ce que son film eût séduit l'assistance au festival de Cannes de 2019. « Le neveu du comédien Mohammed Eljem, Alaa Eddine, quasi inconnu jusqu'à alors, a séduit la semaine de la critique, événement parallèle du festival de Cannes, par son long métrage « Le Miracle du Saint Inconnu ». Son premier film qui lui a valu une salve d'applaudissements et des louanges de la part des médias et la critique. Lauréat de l'école du cinéma de Marrakech puis de Bruxelles, ce jeune réalisateur est sur le bon chemin pour une belle carrière eu égard des qualités montrées dans cette œuvre qui est une réussite. L'histoire de ce film teinté de beaucoup d'humour sarcastique et satirique se déroule quelque part à Marrakech. Après sa sortie de prison, Amine qui vit de larcins revient sur les lieux où il a caché son butin mais y trouve un mausolée d'un saint dédié à un saint inconnu construit là comme par enchantement. « Le réalisateur marocain signe une fable moderne et burlesque, tournée dans un petit désert des environs de Marrakech qui a séduit la Semaine de la Critique », relève le « Film français » considéré comme un hebdo de référence des professionnels de l'audiovisuel (Voir Le Canard Libéré N°564). A noter que la 93ème cérémonie des Oscars 2021 a été repoussée de 2 mois à cause de l'épidémie du coronavirus. La dernière grande manifestation de célébrités du grand écran devait avoir lieu le 28 février de l'année prochaine, mais elle a été reportée au 25 avril. Les organisateurs ont également convenu de prolonger sa période d'éligibilité au-delà du 31 décembre 2020, jusqu'à la fin du mois de février. La pandémie a déjà provoqué l'arrêt des travaux sur un certain nombre de films qui devaient sortir d'ici la fin de l'année. « C'est un coup de pouce bien nécessaire pour les films dont la post-production a été bloquée » a déclaré un membre de l'Académie des Oscars. ●



# Et Batati ET BATATA



## Bizarre



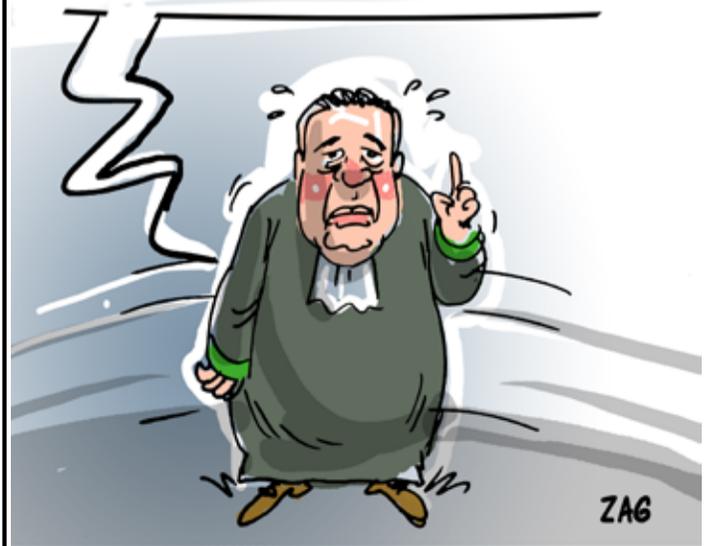
### Une automobiliste survit à une chute de 35 mètres

Un vrai miracle de Noël selon les pompiers. Le matin du vendredi 25 décembre, au sud de San Francisco (États-Unis), une automobiliste a chuté d'une falaise haute de 35 mètres, rapporte Ouest-France. Malgré la violence du choc, la conductrice était consciente à l'arrivée des secours. « Elle a pu parler aux sauveteurs pour leur indiquer ses zones de douleur, et préciser les circonstances de l'accident », a déclaré le porte-parole des pompiers, Jonathan Lambert. Après un vol plané de plusieurs dizaines de mètres, le véhicule s'est écrasé à l'envers sur la plage en contrebas de la falaise. On ignore la raison pour laquelle la voiture a chuté de la falaise. Cependant, selon le San Francisco Fire Department, l'automobiliste pourrait s'être endormie au volant. ●

### Un ornithologue amateur tire le jackpot

Au Royaume-Uni, un amateur d'oiseaux a découvert un trésor d'anciennes pièces celtiques d'une valeur d'un million d'euros alors qu'il s'adonnait à son hobby préféré dans la campagne anglaise. Les pièces en or datent d'il y a plus de 2000 ans, de l'époque où la reine celtique Boadiccée (Boudicca) était en guerre contre Rome. Les experts estiment la valeur du trésor à 845 000 livres, soit environ 920 000 euros. « Après avoir assisté à un combat entre une buse et une paire de pies, j'ai regardé en bas et j'ai repéré quelque chose qui se trouvait dans un bout de la terre labourée qui longeait le champ » a-t-il raconté dans une récente interview du magazine Treasure Hunting. « J'ai vu l'éclat de l'or et j'ai réalisé que c'était une belle statue celtique en or, ce qui m'a fait m'asseoir en état de choc », a-t-il dit. « J'ai alors repéré la deuxième pièce à deux pas de là et je me suis précipité chez moi pour récupérer mon détecteur de métaux. » C'était une bonne idée : d'autres pièces se trouvaient juste sous la surface. ●

**L'AVOCAT MOHAMED ZIANE POURSUIVI PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**C'EST UN ACTE D'ACHARNEMENT CONTRE UN HOMME SANS DÉFENSE...**



## Rigolard



**\*Deux fous font un sapin de Noël.** Le premier dit :  
- Moi, je mets les guirlandes électriques. Il les installe et demande à son copain.  
- Est-ce que ça fonctionne ?  
- Oui, non, oui, non, oui, non...!

**\*Le professeur est en retard,** et les élèves de cinquième font un chahut épouvantable. Alerté, le surveillant général rapplique et trouve la classe sens dessus dessous.  
- Qu'est-ce que ce chantier ? Qui a fait ça ? Je veux que les coupables aient le courage de se dénoncer, sinon vous serez tous punis ! Un élève lève la main.  
- C'est moi qui ai lancé de l'encre sur les murs...  
Un autre lève le doigt à son tour.  
- C'est moi qui ai jeté la craie dans le couloir...  
Puis un troisième.

- C'est moi qui ai jeté du bois par la fenêtre...  
- Bon, puisque vous vous êtes dénoncés vous n'aurez pas de punition. A ce moment-là la porte s'ouvre et un gamin entre, couvert de poussière, les vêtements déchirés, les genoux en sang.  
- D'où sort-il celui-là ? s'écrie le surveillant général excédé, vous dépassez les bornes, vingt jours de colle ! Donnez-moi votre nom !  
- Dubois...

**\*Ernest et Pauline** sont un vieux couple de 80 ans chacun. Ils se chamaillent sans cesse. Leur jeu favori, faire tout ce qu'il faut pour pourrir la vie du conjoint chaque jour un peu plus. Ernest très malin a lancé un défi à Pauline, voler une boîte de conserve dans un supermarché. Et au bout du compte Pauline a été

arrêtée (Ernest bien sûr n'avait rien volé). Et voilà donc Pauline au tribunal. Le juge lui demande :  
- Je vois que c'est votre premier vol ?  
- Oui, Monsieur le Juge.  
- Qu'avez-vous volé ?  
- Une boîte de pêches.  
- Pourquoi avez-vous volé cette boîte ?  
- Oh ! Une petite faim, c'était l'heure du goûter ...  
- Combien y avait-il de pêches dans la boîte ?  
- Euh... six, Monsieur le Juge.  
- Vous aurez donc six jours d'emprisonnement !  
Là-dessus Ernest intervient :  
- Puis-je dire quelque chose ?  
- De quoi s'agit-il ? demande le juge.  
- Elle a aussi volé une boîte de petits pois !

**\*Un ivrogne bien imbibé** monte dans un bus, s'installe et se met à crier :  
- Tous les types qui sont derrière sont des pédés, ceux qui sont à côté, des cocus et ceux qui sont devant sont des connards !  
Le chauffeur, entendant ça, indigné, freine brusquement et tous les passagers sont déséquilibrés. Il arrête le bus, attrape l'ivrogne par la chemise et lui demande d'un ton menaçant :  
- Répète un peu... c'est qui les pédés, les cocus et les connards ?  
L'ivrogne répond :  
- Qu'est-ce que j'en sais moi maintenant... avec ton freinage à la con, tu les as tous mélangés !

## CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

### Adresse :

Sidi Maârouf lotissement Attawfik le Zenith Technoparc Casa Nearshore

### Contact :

06 61 17 74 44



## COMINFO

Société à Responsabilité Limitée à associé unique  
Capital de 130.000,00 Dhs  
Siège Sociale : Rue Ibn Katir Résidence Al Mawlid II, Immeuble D, Maarif, Casablanca.

### Mise à jour des statuts

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date de 15/11/2019, la société COMINFO, a décidé les changements suivants :

- Le changement de sa dénomination sociale de « COMINFO » à « COMINFO PRESSE » Société à Responsabilité Limitée à associé unique.
- Modification corrélative des statuts.
- Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué le 07/08/2020... au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, sous le n° 742288.

Pour extrait et mention  
Le gérant



Déconfiné  
de Canard

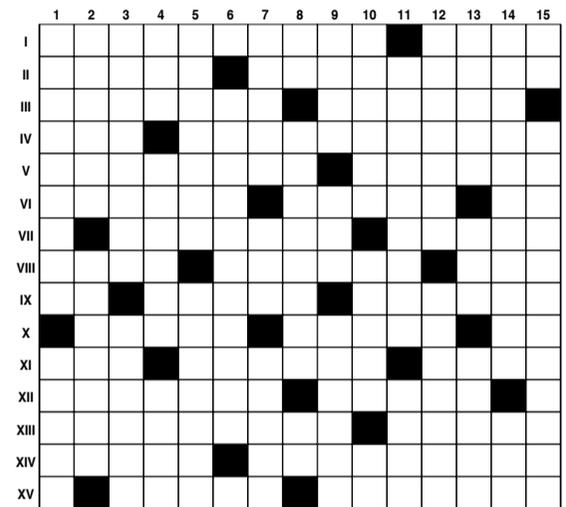
# Et Batati ET BATATA



## Mot Fléchés

JEU DE CARTES FRANÇAIS RÉPARÉ	CONJONCTION ALCOOL DE RIZ	MINABLE ASSEMBLAGE	TRAVAIL D'ARTISTE SOUS L'AS	JEU DE CARTES ITALIEN	MÉTAL FRUIT EXOTIQUE	JEU DE CARTES SOLITAIRE PRÉNOM MASCULIN
				AU-DESSUS DU BRELAN		
NOTE JEU DE CARTES AMÉRICAIN		VORACE TAILLER				OBTENU OREILLE ENFLAMMÉE
			4 À ROME ACCESSOIRE DE MODE	ILS FONT LA ROUE ILE VOLCANIQUE		
ÉCRANS PETIT CUBE				AMUSÉES PREND LE SEIN		
		PIERRES SEMI-PRÉCIEUSES MOIS			FORME D'AVOIR AUTRUCHE	CHEMINÉE
CARTE MAITRESSE COULEUR DE CARTE	IRRITE			CHARGEÂT JOYEUSE		
			TRANSPORT SUR RAIL CHAMP		SAISON LOGEMENT OCCUPÉ	
VOIE PUBLIQUE MESURER		CHAGRINS PETIT LUTIN			MARIÉE	TRANSPIRES
				ÉLEVÉS JEU CHINOIS		
TECHNIQUE AU POKER	RAYON BRONZANT	TRANSMET MARQUE DE MÉPRIS			ARTICLE ENVIRON 3,14	NOTE
			VERTÈBRE	DEUX CARTES		
LAVABO				PUBLIÉES		

## Mots croisés



### HORIZONTALEMENT

I. On y passe lors d'un examen. Ne se conçoit qu'avec homo. II. Mois du poisson. Céréale fourragère. III. Agit de concert. Timbré. IV. Os commun. Dépouillera en malmenant. V. Roi de Crète qui combattit à Troie. Fumer sans feu. VI. S'oxygène (s). Bouffie d'orgueil. Petit poids. VII. Toupie de Hanoucca. Familles en réserve. VIII. Ville du Cameroun sur la Sanaga. Classai méthodiquement. Peintre cubain, proche de Picasso. IX. Dynastie du Vietnam. Tour de Paris. Infeste ou infecte. X. Se grouilla. A du mal de prendre de la hauteur. Prénom phonétique. XI. Fut en nage. Ancien prof. Mal de dos. XII. Repas on ne peut plus ordinaire. Écrivain et helléniste français du 16ème siècle. XIII. On la visite à Versailles et aux Tuileries. Culte japonais symbolisé par le renard. XIV. Langue des Philippines. Homme de bois. XV. Fournit l'huile de palme. Roussette de Savoie.

### VERTICALEMENT

1. Chef manipulateur. Font toute la lumière. 2. Surface de révolution. Arguera. 3. Animal du genre ascidie. Fait un flop. 4. Homme qui fait montre de son talent. Station thermale près de Bolzano. Stade connu du psychanalyste. 5. La "Blanche" de la côte atlantique (3 mots). Camion conduit par une couturière. 6. Printemps. 7. Diminué de hauteur. Saint des Vosges. Paysans privés de liberté. 8. Unité d'angle. Conseiller. Disparut sous un nuage. 9. Vassal d'Hitler en Slovaquie. Tributaire du lac Balkhach. Donnera la main. 10. Sert de joint en plomberie. Il rythme la samba. Article de souk. 11. Incorporation. Economiste français mort en 1955. 12. C'est à faire pour avoir des petits pois chez soi. Bataille navale gagnée par la Sainte Lique. 13. Tortue des

## Mots Mêlés

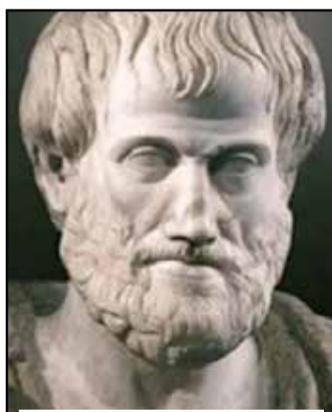
P C D T A D I D N A C X I O V  
O A O R B E P B T A D N A M O  
P M R U S F M M U A E R U B T  
I P I L T I A O A L E L I R E  
N A O H E M I C Y C L E U T R  
I G L I N M R P R O M E S S E  
O N O I T C E L E T T I T S C  
N E S E I T M N E A L E E I O  
E R I D O G M G T S G N L E N  
H B D U N E A U N A A T E G S  
P M R A V R R A D T I T C E E  
A A R R F C G N E O U R T T I  
R H R F S O O U R P E S E R L  
A C U T L S R D E B A T U A O  
P S T S I E P D N I T U R C S

## Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

9	8		7		1	2		
4			2		6	3		
							3	4
								8
		1		5		9		
6	7							
5	3	4						
	9	2			1			4
	6	4		2		7		1

## A méditer



« Il n'y a point de génie sans un grain de folie. »

Aristote, Poétique.

## Solution des jeux du numéro précédent

### Su-Do-Ku

1	2	4	7	5	3	6	8	9
3	7	8	9	6	4	2	5	1
5	9	6	8	1	2	3	4	7
6	3	9	5	2	7	8	1	4
8	1	2	3	4	9	7	6	5
7	4	5	6	8	1	9	2	3
4	8	3	1	7	6	5	9	2
2	6	7	4	9	5	1	3	8
9	5	1	2	3	8	4	7	6

### Pyramot

### Mots fléchés

F	G	A	P	E	P	O
P	R	O	L	O	G	A
I	N	O	I	L	E	A
I	N	D	T	R	O	M
G	E	S	T	E	T	E
M	A	S	S	E	F	O
L	I	N	C	A	N	T
V	E	L	O	E	N	T
E	N	C	R	A	S	S
D	A	N	S	E	M	O
N	I	D	M	L	A	I
M	O	N	T	R	E	A
N	E	E	N	S	E	M

### Mots croisés

R	E	S	T	A	U	R	A	N	T
E	T	O	U	R	D	I	A	N	T
F	O	I	E	S	C	H	E	R	
E	I	R	E	O	H	E	R		
C	L	E	S	M	E	L	B		
T	E	E	F	E	U	S			
O	S	A	R	D	I	N			
I	V	D	I	A	N	E			
R	I	S	O	T	T	O			
E	N	A	S	E	X	E			

La phrase-mystère est : CINQ PAR JOUR



# L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS  
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

**LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS**

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca • Tél : 05 22 82 90 21 • Fax : 05 22 82 89 33 • [www.chicoptique.ma](http://www.chicoptique.ma)